



LE DEVOIR

Le coût des médicaments a augmenté de 1267 % en 25 ans

Selon une étude de l'UQAM, les compagnies pharmaceutiques réalisent chaque année des profits nets de plus de 40 %

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

En quête de profits «titanesques», les compagnies pharmaceutiques sont les principales responsables de l'augmentation du coût des services de santé, et le gouvernement devrait contrôler le prix des médicaments brevetés.

Ce constat est le cœur d'une analyse de la Chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM, présentée hier aux médias. «Selon les calculs mêmes de l'organisme de recherche patronal de l'Institut Fraser, le coût des médicaments a augmenté de 1267 % au cours des 25 dernières années», peut-on lire dans cette étude réalisée par le titulaire de la chaire, Léo-Paul Lauzon, et le chercheur Marc Hasbani. «Ainsi, les médicaments représentaient 8,8 % de l'ensemble des dépenses de santé en 1975, contre 15,5 % en l'an 2000. [...] Aucune autre composante des dépenses en matière de santé n'a connu aussi forte augmentation.»

Le document tente de démontrer en 66 pages la pertinence d'une intervention étatique pour mieux contrôler le domaine pharmaceutique breveté. «On ne dit pas: "A bas le profit!", "A bas les grandes entreprises!" ou "A bas les pharmaceutiques", mais on veut ramener leur taux de rendement à la moyenne de l'ensemble des entreprises américaines», explique le pro-

VOIR PAGE A 8: MÉDICAMENTS

Le ressac



AGENCE FRANCE-PRESSE

DE PLUS en plus de manifestations s'organisent aux quatre coins du monde pour dénoncer l'opération israélienne «Mur de protection». Plusieurs se sont déroulées hier dans les pays musulmans, en Indonésie entre autres (ci-dessus), dans les pays arabes, mais aussi au Brésil, au Luxembourg, en Belgique, en France et en Grèce.

La diplomatie européenne s'active

Des chars israéliens entrent à Naplouse et à Salfit

D'APRÈS ASSOCIATED PRESS ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Des blindés sont entrés hier à Naplouse, la ville la plus peuplée de Cisjordanie, à Salfit et dans le camp de réfugiés de Djelazoun, tandis que quelque 120 combattants palestiniens étaient toujours retranchés dans l'Église de la Nativité à Bethléem, ville réoccupée depuis la veille par Tsahal.

Douze Palestiniens et un soldat israélien ont été tués en ce sixième jour de l'offensive israélienne visant à démanteler les milices palestiniennes et à mettre fin aux attentats. Yasser Arafat, toujours encerclé par les chars dans son quartier général à Ramallah, a appelé le peuple palestinien à la résistance contre l'occupation.

Première conséquence diplomatique de l'opération israélienne «Mur de protection»: l'Égypte a annoncé hier la suspension de ses contacts avec Israël, à l'exception de ceux pouvant «servir la cause palestinienne». Une décision plus symbolique que concrète dans la mesure où l'Égypte et Israël entretiennent déjà peu de relations.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont pour leur part réunis hier soir à Luxembourg, le président de la Commission européenne Romano Prodi notant avant cette réunion que la médiation américaine a «échoué».

VOIR PAGE A 8: ISRAËL

Autres informations en page B 5

Le projet Cart@gène est compromis

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Le grand projet Cart@gène, qui visait à dresser une carte génétique du Québec, n'a pas obtenu les subventions qu'il avait sollicitées auprès de Genome Canada pour sa mise en branle et sa réalisation. Le projet est donc compromis.

La déception des chercheurs qui ont élaboré avec beaucoup de soin et d'énergie ce projet d'envergure était immense d'avoir été exclus de la manne de subventions qu'annonçait hier en conférence de presse le ministre de la Justice et Procureur général du Canada, Martin Cauchon, le vice-président exécutif de Genome Canada, Marc Lepage, et le président-directeur général de Genome Québec, Paul L'Archevêque.

Rappelons que le projet Cart@gène visait à constituer une banque anonyme d'ADN qui aurait permis de dresser une carte de la distribution des gènes de prédisposition à certaines maladies courantes, comme les problèmes de santé mentale, les maladies cardiovasculaires et le cancer, ainsi que des gènes de protection contre de telles maladies. Ces données au-

VOIR PAGE A 8: CART@GÈNE

INDEX

| | |
|--------------------|--------------------|
| Actualités..... A2 | Éditorial..... A6 |
| Annonces..... A4 | Idées..... A7 |
| Avis publics... B4 | Les sports..... B6 |
| Bourse..... B2 | Mots croisés... A4 |
| Culture..... B8 | Télévision..... B7 |
| Économie..... B1 | Météo..... A4 |

Rentrer chez soi

L'écrivaine montréalaise Mavis Gallant reçoit le grand prix littéraire Metropolis Bleu



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le prix du festival Metropolis Bleu, accompagné d'une bourse de 10 000 \$ et qui a été remis au cours des dernières années à Marie-Claire Blais et à Norman Mailer, donne une occasion à Mavis Gallant de renouer avec sa ville natale.

Menue, elle avance lentement à travers les hautes portes vitrées du grand hall du Ritz. Née à Montréal en 1922 et vivant à Paris, l'écrivaine Mavis Gallant n'y vient plus que rarement, des ennuis de santé limitant ses déplacements. Cette semaine, elle est pourtant ravie d'être à Montréal pour recevoir le grand prix littéraire du festival Metropolis Bleu, qui ouvrait ses portes hier soir à l'Hôtel Renaissance Montréal.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

«Il faut savoir ce qu'était Montréal dans ces années-là», dit celle qui a pris la route de Paris, dans les années 50, à la même époque que son amie Anne Hébert, et qui y a fréquenté le peintre Jean-Paul Lemieux et son épouse Madeleine. Dans ce Montréal de l'après-guerre, il «était impossible d'écrire», dit-elle tout de go. La minceur de la vie culturelle de l'époque amenait alors même à «s'attacher à des choses médiocres».

Son rêve, alors, c'était de publier dans la revue américaine *The New Yorker* et de vivre à Paris...

Pourtant, le Paris de l'après-guerre et l'Europe tout entière n'étaient, de leur côté, qu'un vaste «champ de ruines morales», se souvient-elle. Qu'importe, l'écrivaine quittera définitivement le Québec avec, pour seules armes, «une machine à écrire et une valise».

Et cette Europe, c'est justement celle qu'elle ra-

VOIR PAGE A 8: GALLANT

Vers le Woodstock catholique

Plus de un demi-million de jeunes sont attendus à Toronto, en juillet, pour les 17^e Journées mondiales de la jeunesse. La campagne publicitaire, lancée cette semaine par des diocèses québécois, promet un rassemblement avec «full rencontres» qui sera finalement «mieux qu'un rave»...

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Quand même, elle sait parfois être de son temps, la très vieille et très sainte mère l'Église. Il y a trois décennies, entre la Crise d'octobre et la première victoire du «piquiou», l'oratoire Saint-Joseph avait reçu le groupe poético-heavy Offenbach pour une messe à gogo la pédale au fond. Et maintenant, c'est au tour des Journées mondiales de la jeunesse, à venir cet été, à Toronto, de pasticher leur campagne publicitaire à partir de celles du Salon jeunesse Pepsi, voire, pourquoi pas, d'une parade de la fierté gay.

Ça ne s'invente pas. Cela existe et cela a été vu, hier en conférence de presse. Dans la bande d'une minute déjà diffusée dans le réseau des Cinémas Guzzo, on croise quelques regards intenses, des marcheurs décidés puis une foule de jeunes en transe, sur un rythme prenant. C'est «full activités, full rencontres», annonce la voix hors champ dans un français de polyvalente. La version anglaise promet «mieux qu'un concert rock, plus de un million de personnes», et même «more than a rave»...

Et c'est tout. Rien sur le petit Jésus, ne serait-ce que pour dire à quel point il est «cool» et comment il peut t'aider, par exemple, à ne pas prendre de

VOIR PAGE A 8: WOODSTOCK

Qui dit vrai ?

«Trois millions, ça t'irait? demande [...] M^{re} Gilles Daudelin»

Josée-Anne Desrochers

Mon enfant contre une bombe

Éditions Trait d'union • En vente partout à 19,95 \$

«Avant que je verse trois millions \$ [...] il faudrait que mes clients admettent avoir mis une bombe, ce qui est faux.»

M^{re} Gilles Daudelin

Le Soleil, 29-3-2002

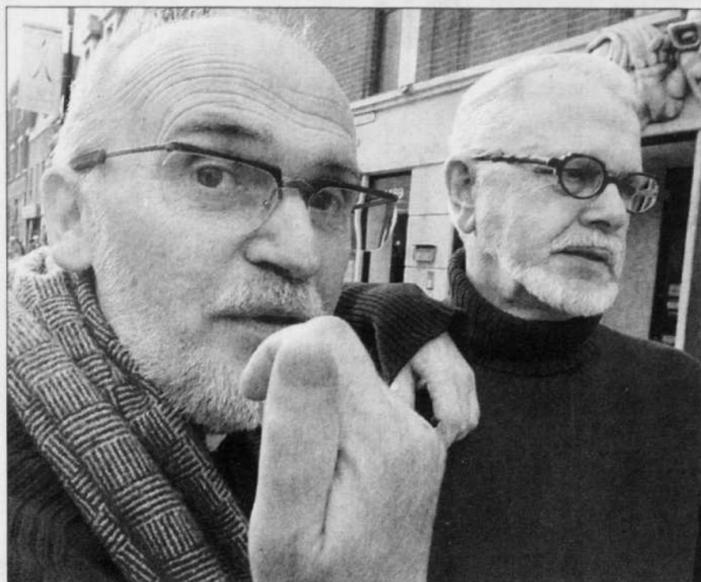


ANDRÉ BAILLARGEON



Josée-Anne Desrochers
Mon enfant contre une bombe

• LES ACTUALITÉS •



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Commission des droits de la personne vient de donner raison à Roger Thibault et Théo Wouters, qui avaient porté plainte contre deux voisins qui les harcelaient en raison de leur orientation sexuelle.

Harcèlement

Première victoire du couple gay de Pointe-Claire

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Première victoire morale pour le couple gay de Pointe-Claire qui subit le harcèlement incessant de ses voisins depuis de longs mois. Le comité des plaintes de la Commission des droits de la personne juge que la plainte du couple gay est fondée et suggère qu'un dédommagement de 36 000 \$ lui soit versé.

La proposition de règlement a été transmise mardi à Roger Thibault et Théo Wouters. Dans le document, la commission soutient que le comportement de Robert Walker et Greg Inglis a «porté atteinte à plusieurs de leurs droits fondamentaux» et que les deux voisins les ont harcelés. En conséquence, on suggère à M. Walker de verser 30 000 \$ aux deux hommes et à M. Inglis de déboursier 6000 \$.

«C'est une satisfaction incroyable. C'est un grand pas, autant pour la communauté gay que pour nous», souligne Roger Thibault. À partir de maintenant, les jeunes n'ont pas à avoir peur. Il peuvent aller vivre où ils le veulent sans se faire harceler.»

Les conclusions de l'enquêteur Rachel Dionne sont sans équivoque: «La commission [...] est en état de déterminer qu'avant de soumettre à un tribunal le litige qui subsiste entre les parties [M. Walker est accusé de harcèlement criminel et subira son procès en octobre], il y aurait lieu de leur proposer des mesures de redressement.»

Ces mesures comprennent le versement d'une somme d'argent mais aussi la reconnaissance de la violation d'un droit et la cessation de l'acte reproché. Robert Walker et Greg Inglis ont jusqu'au 19 avril

à 15h pour accepter la proposition de la commission.

En entrevue au *Devoir*, Roger Thibault a expliqué qu'il s'est rendu compte hier matin de la portée de cette décision: «Depuis deux ans, M. Walker s'amusait à jouer devant notre fenêtre, et ce matin [hier], il n'était pas là.» Il a ajouté qu'au cours des deux dernières semaines, son conjoint et lui ont dû appeler les policiers à deux reprises pour régler un conflit avec Robert Walker, leur voisin immédiat.

D'autre part, MM. Thibault et Wouters ainsi que le réseau TVA se défendent ce matin d'une poursuite en diffamation. À la suite de la diffusion, le 25 mars 2001, d'un reportage sur le couple, Greg Inglis a intenté une poursuite civile de 131 000 \$. Il affirme que ce reportage a nui à sa réputation.

Lutte contre l'effet de serre

Anderson sélectionne quatre cibles

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les grands complexes industriels, les usines d'exploitation des sables bitumineux, les raffineries de pétrole et les centrales thermiques seront les quatre principales cibles d'un éventuel programme national de contrôle réglementaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada.

C'est ce qu'a affirmé hier avant-midi à Montréal le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, qui avait redit la même chose la veille à Halifax et qui devait, en principe, le répéter en Ontario où se concentrent deux des cibles principales de cet éventuel programme, les raffineries et les centrales thermiques.

En Nouvelle-Écosse comme au Québec, le ministre a précisé que le Canada s'acheminait vers un plan d'attaque national pour atteindre d'ici 2012 la réduction de 6 % des émissions de GES par rapport au niveau de 1990, laquelle a été convenue à Kyoto en 1997.

Le ministre fédéral a ainsi donné les premiers éléments d'une stratégie réglementaire qui dépasserait la stratégie volontaire préconisée par Ottawa depuis des années. La tournée canadienne du ministre survient quelques semaines avant la publication des études sur le coût de l'atteinte des objectifs de Kyoto.

L'atteinte d'objectifs réglementaires de réduction constitue la base obligée d'un système «d'échange national de crédits d'émissions» (ENCE) en vertu duquel les entreprises pourront acquiescer ou céder des droits pour les émissions qui découlent de leurs activités.

«L'échange de crédits d'émissions est rentable, a affirmé David Anderson, et cadre avec le système international. Si une entreprise réduit ses émissions de sorte que celles-ci atteignent des niveaux inférieurs à ceux qui sont requis, elle reçoit des crédits qu'elle peut alors vendre à d'autres entreprises qui ont de la difficulté à atteindre les objectifs qui leur ont été fixés.»

Le ministre Anderson s'est par ailleurs dit optimiste de voir les États-Unis s'engager sérieusement dans la lutte aux changements climatiques.

«Les États-Unis n'ont pas dit leur dernier mot dans ce dossier, soutient-il, ajoutant que le président Bush a commandé une analyse scientifique approfondie et, précise David Anderson, «je crois que lorsqu'il aura en mains ces données, il est possible qu'il réévalue les programmes de lutte contre les changements climatiques.»

Depuis deux jours, le ministre canadien de l'Environnement sillonne le pays pour faire le portrait dans chaque région des séquelles qu'anticipent les modèles prédictifs dans leurs plus récents exercices.

Au Québec, le ministre a évoqué les dégâts importants éventuellement causés par la fonte du pergélisol dans le Grand Nord, ce qui pourrait exiger, dit-il,

des déplacements de population que le Québec aurait commencé à sélectionner.

Baisse importante du niveau du fleuve et des effluents, mortalités massives de poissons dues à la chaleur et aux bactéries, stérilisation des sites de frai, sécheresses chroniques en milieu agricole, recrudescence des épisodes climatiques violents comme le verglas ou les inondations, accroissement du smog urbain, décès accrus en raison d'une intensification et d'une multiplication par huit des jours de canicule, voilà en somme le lot que prédisent le ministre et ses experts au Québec si le mégaphénomène s'amplifie.

Dans les Maritimes, mardi, le ministre évoquait principalement l'érosion des rives et du littoral atlantiques qui sont déjà durement touchés, comme l'indique la disparition totale de l'île Misener, près de Halifax, totalement grugée par les vagues depuis 1950. À certains endroits, a relevé David Anderson, le littoral recule de 12 mètres par an et on devra à certains endroits, comme au phare de Pointe Verde, à Terre-Neuve, sécuriser le phare qui menace de filer à l'eau.

Le ministre a par ailleurs évoqué d'importants changements dans l'écologie des forêts et des mers, comme des changements dans la répartition des espèces, de leur abondance et des niveaux de récolte. Il a évoqué l'éventualité de baisses draconiennes des espèces de l'estuaire et la possibilité que la faible reproduction de la morue soit présentement le résultat d'un refroidissement de l'océan dû à un accroissement des glaces, de plus en plus nombreuses en raison de la fonte de la calotte glaciaire.



ARCHIVES LE DEVOIR

Il définit toujours la catégorie automobile qu'il a créée.

Le RX 300 fut le premier véritable utilitaire sport de luxe. Et c'est toujours le seul à offrir un confort de roulement digne d'une Lexus tout en vous faisant bénéficier des capacités hors route d'un utilitaire sport pur-sang. Dotés d'un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, de quatre roues motrices, d'un régulateur de traction et de freins ABS, les RX 300 2002 répondront à toutes vos attentes. L'équipement des deux versions comprend: intérieur cuir, sièges avant chauffants,

panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. Et alors que l'Édition Luxe a des garnitures en ronce de noyer, l'Édition Sport, elle, est rehaussée de garnitures en aluminium brosse (et d'un aileron arrière). Tout cela dans un véhicule capable de vous emmener pratiquement n'importe où.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus: 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

Le RX 300 Édition Luxe,
au prix de 51 250 \$PAR MOIS 585^{\$}Le RX 300 Édition Sport,
au prix de 52 100 \$PAR MOIS 595^{\$}

À la conquête de la perfection. LEXUS



LE LEXUS RX 300 2002

*Le taux d'intérêt de 6,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 6,9 % - Durée: 36 mois - PDSF: 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent: 9 660 \$ - Mensualité de location: 585 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si converti au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 avril 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

†Le taux d'intérêt de 6,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 6,9 % - Durée: 36 mois - PDSF: 52 100 \$ - Acompte ou échange équivalent: 9 660 \$ - Mensualité de location: 595 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si converti au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 avril 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



LES BOUÉADES de Montréal
CONCERT CHACONNES ET PASSACAILLES
vendredi 5 avril à 20h00
Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours



Michel David

La transfuge

Jean Chrétien a réussi le tour du chapeau. Après Georges Farrah et Serge Marcell, il vient de recruter, en Liza Frulla, un des derniers éléments soi-disant nationalistes qui restaient au conseil des ministres quand le PLQ a perdu le pouvoir, en 1994. Il ne manque plus que Gérard Tremblay.

A la veille de célébrer le vingtième anniversaire du rapatriement de la Constitution, ce choix illustre remarquablement la démission, pour employer un terme poli, de ceux qui prétendaient jadis incarner une vision québécoise du fédéralisme. D'accord, Mme Frulla n'a jamais été la femme des grands débats d'idées, mais elle avait su se donner une certaine image. Elle formera éventuellement un très beau couple avec son ami Paul Martin.

Elle dit vouloir aller à Ottawa pour «défendre les Québécois au sein d'un gouvernement qui est très fort, qui a beaucoup d'appuis, qui est là pour un bon bout de temps». Comme disent les anglophones: «If you can't beat them, join them.» En français, on appelle ça un plan de carrière. Bon salaire, beaux voyages, pratiquement pas d'opposition. Bref, la belle vie.

Bien sûr, il lui «faut tout réapprendre, se mettre dans un mode fédéral, dans une perspective fédérale». A cet égard, elle n'a pas à s'inquiéter, c'est très simple: il lui suffira de se taire quand les pouvoirs du Québec seront attaqués, comme ses futurs collègues l'ont toujours fait.

La perspective de retrouver un fauteuil ministériel à Ottawa semble décidément causer de sérieux problèmes de mémoire aux transfuges du PLQ. Dans certains cas, on peut presque parler d'un dédoublement de la personnalité.

Celui de Georges Farrah est particulièrement fascinant. À l'époque où il siégeait à l'Assemblée nationale, le député des Îles-de-la-Madeleine déclarait à qui voulait l'entendre qu'il n'appuierait jamais le fossoyeur de l'Accord du lac Meech. Pour lui, Jean Chrétien était «l'image de la bagarre perpétuelle avec le Québec». Ses anciens collègues du PLQ avaient été estomacés de le voir rallier son camp aux élections de novembre 2000.

Liza Frulla était à peine moins virulente quand elle était ministre dans le cabinet Bourassa, dénonçant les visées centralisatrices «tout à fait inacceptables» d'Ottawa. Elle avait pleuré de rage, en 1994, quand un jugement de la Cour suprême avait sonné le glas des prétentions québécoises sur la téléphonie, qui remontaient à Louis-Alexandre Taschereau.

Trois ans plus tôt, elle avait bruyamment applaudi au rapport Allaire et s'était fait fort de rapatrier au Québec la totalité des pouvoirs en matière culturelle. Peu importe le futur statut politique du Québec, cela allait de soi, disait-elle. Tout le monde a le droit de changer d'idée, n'est-ce pas? Tiens, je la verrais très bien à Patrimoine Canada, où ses talents de vendeuse feraient merveille.

La capacité des libéraux fédéraux de se renouveler en recrutant des gens qui, comme Mme Frulla, sont davantage identifiés à un nationalisme mou qu'à un fédéralisme intransigent est de très mauvais augure pour le Bloc québécois.

Les élections partielles du 13 mai dans Verdun-Saint-Henri-Saint-Paul-Pointe-Saint-Charles, comté qui était représenté par un obscur député d'arrière-banc promu au Sénat, et dans Saint-Michel-Saint-Léonard, laissé vacant par l'exil d'Alfonso Gagliano, sont de simples formalités.

Là où l'avenir du Bloc risque d'être sérieusement compromis, c'est lorsque ses propres députés décident de tenter leur chance sur la scène québécoise. Maintenant que l'interdit imposé par le premier ministre Landry a été levé, ou plutôt défié par Stéphane Tremblay, il faut s'attendre à ce que les meilleurs éléments du Bloc viennent frapper à la porte du PQ.

Il est clair que des candidats comme Paul Crête, Yvan Loubier, Michel Bellehumeur, Pierre Brien, Pierre Paquet et Richard Marceau, solidement implantés sur le terrain, pourraient permettre au PQ de sauver de précieux sièges aux prochaines élections générales. La question est de savoir comment le Bloc pourra conserver les comtés qu'ils abandonneront.

Le plus urgent est de trouver un successeur à Stéphane Tremblay dans Lac-Saint-Jean et, éventuellement, à Pierre Paquet dans Joliette. Pourquoi ne pas demander à Jacques Brassard et à Guy Chevrette de faire un dernier tour de piste à Ottawa?

M. Brassard dit s'ennuyer à mourir depuis sa démission du cabinet Landry. Quand le PQ était dans l'opposition, il était celui que Robert Bourassa craignait le plus. Il pourrait être aussi efficace aux Communes. De son côté, Guy Chevrette aurait le plaisir de survivre à celui qui l'a poussé à la retraite. Surtout, l'un et l'autre auraient une belle occasion de faire oublier leur triste sortie en redonnant priorité à la patrie.

mdavid@ledevoir.com

Procès du chef présumé des Hells Angels

On ne se ment pas entre Hells

Gagné est devenu délateur parce qu'il n'avait pas dit la vérité à son chef

Stéphane Gagné est devenu délateur après avoir violé une règle du milieu: mentir à son patron. Un geste qu'il savait impardonnable.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les Hells Angels respectent, entre eux, au moins un des dix commandements: tu ne mentiras point. Une question de vie ou de mort, comme l'a révélé hier le délateur Stéphane Gagné.

Gagné a avoué le meurtre de deux gardiens de prison parce qu'il craignait pour sa vie après avoir transgressé la règle de l'honnêteté envers ses supérieurs du monde interlope.

En septembre 1997, Maurice Boucher aurait demandé à Gagné et à son complice, Paul Fontaine, si d'autres personnes, à part eux, étaient au courant du meurtre de Pierre Rondeau. «Non!», se serait empressé de répondre Fontaine. Gagné s'est tu.

Mais lorsque le tueur s'est retrouvé dans une salle d'interrogatoire, le 5 décembre, «la cassette a commencé à marcher» dans sa tête. Gagné s'était brûlé au visage lors du crime, et il avait téléphoné à un subalterne, Steve Boies, pour lui ordonner de faire disparaître certaines preuves. Un détail qu'il avait caché à Boucher des mois plus tôt. Le tueur soutient que c'est «la plus grosse erreur» qu'il ait commise. Pire que d'avoir abattu de sang-froid deux gardiens de prison qu'il ne connaissait pas du tout.

«Tu peux pas mentir avec des gars de même», a résumé Gagné. «Tu peux mentir à la police, aux libérations conditionnelles... mais jamais aux membres des Hells. Un serment de fidélité si rigoureux que les revendeurs de drogue se sentent obligés de déclarer les profits au huard près pour que les supérieurs puissent toucher leur pleine part. On ne cache jamais des ventes plus élevées que prévu, pas plus que la participation d'un troisième homme à une affaire de meurtre.

Boies a été le premier à devenir délateur, comme l'a appris Gagné dans les heures qui ont suivi son arrestation, le 5 décembre. En début de soirée, il faisait encore route avec Maurice Boucher pour le 20^e anniversaire des Hells, célébré en grande pompe à Sorel. Et au petit matin, il prenait conscience de «ses erreurs» dans une salle d'interrogatoire.

Peu importe qu'il garde le silence sur l'implication de Maurice Boucher, Paul Fontaine ou André Tousignant. La preuve, qui devait tôt ou tard se retrouver entre les mains des avocats des Hells Angels, révélerait l'existence de son coup de fil, sur un cellulaire de surcroît, à Steve Boies. «J'étais faite, j'étais mort à cause de ça. C'est pour ça que je suis devenu délateur», a témoigné Gagné.

Comme le démontre l'enregistrement présenté en preuve, Maurice Boucher et son entourage s'inquiétaient beaucoup du sort de leur cher «Godasse» dans les jours qui ont suivi son arrestation. «Ça l'air que Godasse serait viré délateur», dit Normand Robitaille, le 6 décembre. «Godasse? Comment ça?, rétorque Boucher, incrédule. Ben non, c'est pas vrai.»

Le 8 décembre, Gagné refuse de parler à l'avocat attiré des Hells, Gilbert Frigon, lorsqu'il comparait au Palais de justice. Nouveau coup de fil de Robitaille, qui apprend à Boucher le passage définitif de Gagné dans le camp des délateurs.

«Miserère, eh!», lance Boucher.
«Oui.
«C'est dans le solide...
«C'est du solide», dit Robitaille.

C'était la fin de la courte mais percutante carrière de Gagné dans le giron des Hells Angels. Passé de «hangarond Rocker» à «striker Rocker» après l'assassinat des deux gardiens de prison, il a bénéficié, au faite de sa gloire, de la confiance de Boucher. «Je leur en prépare une bonne, eux autres», aurait dit Boucher à Gagné lorsque des patrouilleurs les ont suivis sur la route du 20^e anniversaire des Hells, lors de la dernière soirée de liberté de Gagné.

Peu de temps auparavant, le président des Nomads aurait dit à Gagné: «On va en faire, d'autres screws [des gardiens de prison].» Informé par Gagné qu'ils étaient tous surveillés depuis les meurtres de Diane Lavigne et Pierre Rondeau, Boucher se serait ravivé. «C'est pas grave. On fera des Couronne, des bœufs. Mais ça, c'est pas pour toi, mon Godasse. Toi, c'est déjà faite», aurait dit l'accusé, toujours selon les déclarations du témoin repentini.

Le contre-interrogatoire a commencé en fin d'après-midi, l'avocat de la défense, Jacques Larochelle, attaquant la crédibilité de Gagné. Voleur et revendeur de drogue dès l'âge de 13 ans, gelé dur jusqu'à l'âge de 19 ans, Gagné a passé pour un homme dont le principal souci était de s'enrichir par tous les moyens.

Prolongement de l'autoroute 30

Québec n'expropriera pas avant l'an prochain

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'expropriation du corridor nécessaire à la construction de l'autoroute 30 est retardée à l'an prochain.

Le ministre des Transports, Serge Ménard, vient de le confirmer dans une lettre adressée au député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, et déposée à l'Assemblée nationale.

«Concernant l'expropriation du corridor nécessaire, l'échéancier du ministère prévoit que les acquisitions identifiées seront effectuées entre 2003 et 2005, dès que les plans seront terminés», écrit le ministre Ménard au député Fournier.

«Les coûts reliés à cette opération sont estimés actuellement à 26,8 millions et cet argent sera disponible dès 2003», soutient le ministre des Transports.

Ce nouvel échéancier est totalement différent de celui voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 17 octobre 2000. Ce jour-là, les députés de tous les partis politiques avaient adopté une motion mandant le gouvernement de compléter les procédures d'expropriation du corridor de l'autoroute 30 «pour le mois de janvier 2002».

L'autoroute 30 doit être prolongée de Châteauguay à Vaudreuil, selon les engagements pris autant par Québec que par Ottawa.

Québec, Ottawa et le privé

Le ministre Ménard signale que le gouvernement québécois s'est engagé à financer la moitié des coûts du projet qui ne sera pas assumée par le secteur privé. L'autre portion des coûts attribuée aux fonds publics devrait être assumée par le gouvernement fédéral.

Un éventuel partenariat avec le secteur privé dans ce projet est actuellement à l'étude.

D'autre part, un comité mixte Québec-Canada a été mis en place pour faire progresser le dossier du parachèvement de cette autoroute. «J'attends avec impatience la conclusion d'une entente avec le gouvernement fédéral. Soyez assuré que le gouvernement du Québec est prêt à aller de l'avant avec cet important projet aussitôt que cette entente surviendra», poursuit le ministre Ménard dans sa lettre.

Le député Fournier s'est montré inquiet du développement du dossier. «Ils ne savent pas encore combien d'argent va venir du secteur privé pour compléter l'autoroute», a fait remarquer M. Fournier à la Presse Canadienne, hier.

Le député de Châteauguay admet qu'Ottawa devra y aller de sa quote-part pour le projet. «Mais si le Québec veut être crédible et inciter Ottawa à investir, il lui faut faire son bout de chemin. Or, les expropriations promises pour janvier 2002 ont été reportées entre 2003 et 2005», a déploré le député Fournier.

EN BREF

L'ICIM attribue son retard à un vieil ordinateur

(Le Devoir) — Malgré une promesse faite la veille, l'Union des citoyens de l'île de Montréal n'a pas encore déposé son rapport financier 2001. Ainsi, le parti du maire Gérard Tremblay repousse encore d'un jour l'échéance alors que les partis municipaux sont tenus de déposer ce document avant le 1^{er} avril. «Nous avons à combler un retard causé par un problème informatique au niveau de nos bases de données», a précisé l'agent officiel du parti, Marc Deschamps. En d'autres termes, votre ordinateur a mal fonctionné et vous n'avez pas de copie de sauvegarde? «On a malheureusement hérité d'équipements vétustes suite à la fusion...», a-t-il répondu. M. Deschamps n'a pas voulu dire à combien s'élève la dette de l'ICIM. Il a tout simplement précisé que l'Union a dû éponger le déficit du RCM, avec lequel il a fusionné l'an dernier, qui est d'environ 200 000 \$.

La loi dit une chose, les villes font autre chose

(Le Devoir) — Il n'y a pas que le parti de Gérard Tremblay à remettre ses états financiers en retard. Comme l'Union des citoyens de l'île de Montréal, 26 des 27 ex-villes de banlieue n'ont pas respecté la loi qui les oblige à déposer un tel document avant le dernier jour de mars de chaque année. Seule Outremont a remis ses états financiers à temps. «En principe, la loi dit que c'est le 31 mars, mais ce n'est pas la première fois que ces municipalités ne respectent pas cette échéance. [...] L'objectif, c'est que l'ensemble des états financiers soient prêts dans les prochains jours afin que l'ensemble soit déposé [lors de la prochaine séance du conseil municipal] le 22 avril.»



Audiences publiques

La Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud invite le public à assister aux AUDIENCES PUBLIQUES qu'elle tiendra du 9 avril au 2 mai prochains.

La première partie de chaque séance sera consacrée à la présentation des mémoires. En deuxième partie, le public pourra s'adresser à la Commission en s'inscrivant sur place au registre prévu à cet effet.

MARDI 9 AVRIL 2002
À compter de 9 h 00MONTRÉAL - CENTRE-VILLE
Hôtel Delta,
Salle Régence A
777, rue UniversityJEUDI 11 AVRIL 2002
À compter de 14 h 00LONGUEUIL -
ARRONDISSEMENT VIEUX-LONGUEUIL
Hôtel Radisson
Salle Jacques-Cartier B-C
999, rue SérignyLUNDI 15 AVRIL 2002
À compter de 14 h 00LONGUEUIL - ARRONDISSEMENT BROSSARD
Centre socioculturel de Brossard
Salle Brossard
7905, rue San FranciscoMARDI 23 AVRIL 2002
À compter de 14 h 00MONTRÉAL - ARRONDISSEMENT MERCIER/
HOCHÉLAGA-MAISONNEUVE
Tour du Stade olympique
Auditorium du pied de la Tour
3200, boulevard ViauJEUDI 25 AVRIL 2002
À compter de 14 h 00CHATEAUGUAY
Centre socioculturel
Auditorium Jean-Pierre Houde
15, rue MapleMARDI 30 AVRIL 2002
À compter de 14 h 00MONTRÉAL - ARRONDISSEMENT DORVAL
Centre Sarto-Desnoyers
Salle A
1355, chemin de Bord du LacJEUDI 2 MAI 2002
À compter de 9 h 00
(au besoin)MONTRÉAL - CENTRE-VILLE
Hôtel Delta,
Salle Régence A
777, rue University

Les informations entourant les travaux de la Commission sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante :
www.mobilite-mtl-rsud.gouv.qc.ca



Commission de consultation
sur l'amélioration de la mobilité
entre Montréal et la Rive-Sud

Québec
On prépare l'avenir



La Société de recherche en orientation humaine,
organisme sans but lucratif voué à la prévention et l'éducation,
invite éducateurs, intervenants sociaux, parents, jeunes et représen-
tants de la société civile à un colloque ayant pour thème :

L'IDENTITÉ ET LA PLACE DU JEUNE
DANS LA SOCIÉTÉ

Les conférenciers sont :

Monsieur Richard Legendre,
Ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme,
du Loisir et du Sport

Monsieur Gilles Proulx,
Journaliste

Monsieur Moncef Guitouni,
Président de la Fédération internationale pour l'éducation des parents

Madame Lise Bastien,
Directrice du Conseil en éducation des Premières Nations

Madame Geneviève Baril,
Vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse.

Jeu, 18 avril, 8h30 à 17h00 *
Hôtel Radisson (métro Longueuil)
999, rue de Sérigny,
Longueuil

Frais d'inscription : 50\$, étudiant 25\$, incluant le repas
Pour information : (514) 523-5677

Courriel : sroh@cam.org Web : www.cam.org/~sroh



LES ENFANTS DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

LES ACTUALITÉS

Un rapport interne prédit la défaite

Le PQ estime encore possible de remporter le prochain scrutin

MATHIEU BOIVIN PRESSE CANADIENNE

Québec — Le rapport interne qui, en décembre 2001, prédisait au mieux une mince défaite électorale pour le Parti québécois, n'est que l'indice «qu'il faudra se retrousser les manches, mais que la prochaine élection est gagnable», a soutenu hier le directeur des communications du PQ, Pierre-Luc Paquette.

Peu enclin à commenter les révélations du Soleil de Québec, qui a obtenu le document stratégique qui circulait peu avant Noël dans les cercles péquistes, M. Paquette a toutefois assuré qu'«il est faux de dire qu'il y a péril en la demeure». «Nous aurions perdu par quatre sièges, 64 aux libéraux et 60 pour nous, a-t-il signalé. [...] Aucun autre parti n'a joué d'une aussi faible marge d'écart à la fin d'un deuxième mandat.»

Le directeur des communications a déclaré que le document en cause n'était qu'un document de travail, qui a depuis été peaufiné et retravaillé pour finalement devenir le plan d'action déposé au dernier conseil national du PQ, au début de février. L'éventualité d'une défaite électorale ne se retrouve évidemment pas dans ce document.

Depuis, aucun travail similaire d'évaluation des perspectives électorales du PQ n'aurait été effectué, d'après M. Paquette. «Ça n'a pas été remodelé depuis, nous ne sommes pas en mesure de dire quelle serait la situation aujourd'hui», a-t-il déclaré.

Quand on rappelle que la situation pourrait bien avoir empiré pour le PQ depuis Noël, dans la foulée des démissions des ministres Brassard, Chevrete et Cliche et des affaires de lobbying, M. Paquette rétorque qu'«il est trop facile de dire que ça a un impact partout. [...] Il y a du travail à faire, mais rien n'est encore joué.»

Selon le rapport interne, si des élections avaient eu lieu avant les fêtes, le Parti québécois aurait perdu 16 de leurs actuelles circonscriptions aux mains des libéraux. Les députés péquistes auraient aussi été menacés dans 19 autres circonscriptions.

Congrès de l'Alliance canadienne

Les militants du Québec remettent leur engagement en question

Stephen Harper doit mettre de l'eau dans son vin s'il ne veut pas effaroucher davantage les Québécois

HÉLÈNE BUZZETTI DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

C'est le temps des grandes retrouvailles de famille pour l'Alliance canadienne, qui se réunit à compter d'aujourd'hui en congrès bisannuel sous la direction de son nouveau chef, Stephen Harper. Mais le parti devra compter sans certains de ses représentants québécois, qui attendent de connaître les positions de M. Harper à propos du Québec avant de décider s'ils resteront ou s'ils quitteront le nid.

C'est le cas d'Eric Duhaime, l'ex-attaché de presse de Stockwell Day, qui avait démissionné de son poste au parti pour se consacrer à sa campagne au leadership. La course est maintenant terminée, et M. Day démissionne, mais M. Duhaime n'a pas reçu d'appel pour revenir au parti. Il ne sera pas à Edmonton pour le congrès. «M. Harper a été élu avec certaines idées vis-à-vis le Québec», a-t-il dit au Devoir hier. «C'est maintenant à lui de les mettre en place. Il a un mandat légitime pour le faire. Mais ceux et celles d'entre nous qui ne sommes pas à l'aise avec ce message-là, c'est à nous d'avalier la pilule.»

Le leader Stephen Harper, qui a toujours prôné une approche sans gants blancs avec les souverainistes, a été le premier à échauffer le concept de «plan B». M. Duhaime attend la fin du congrès avant de décider s'il restera au parti, mais il nie que c'est par frustration qu'il remet aujourd'hui son allégeance en question.

«On va voir ce qui va se passer. On va voir ce qu'il va dire par rapport au Québec, s'il va continuer avec sa ligne dure ou s'il va mettre un peu d'eau dans son vin. Je pense qu'il y a bien des gens qui sont dans une attitude de "wait and see", de voir ce qui va se passer et d'attendre de savoir ce que sera son message pour le Québec. Est-ce qu'il va mettre l'accent sur le plan A ou sur le plan B?»

L'autre porte-parole francophone du parti, Mark Quinlan, a lui aussi été remercié depuis l'élection de M. Harper.



Les alliancistes du Québec attendront de voir si Stephen Harper est disposé à prêter une oreille plus attentive au Québec avant de décider s'ils continuent de militer au sein du parti.

Union de la droite

Dans les coulisses du congrès, il sera aussi question de l'union de la droite. Cette semaine, Chuck Strahl, le dissident allianciste qui a formé une coalition avec le Parti conservateur, a envoyé une lettre à l'Alliance, proposant un pacte de non-agression. Il suggère de créer, entre l'Alliance et le Parti conservateur, une coalition à la Chambre des communes comme celle qu'il a bâtie avec Joe Clark. Il suggère d'instaurer une «zone de neutralité» dans les 78 circonscriptions détenues par des alliancistes ou par des conservateurs en ne présentant pas de candidat adverse.

Il faudra voir la réaction des militants à cette suggestion. M. Clark l'a rejetée hier, indiquant que sa formation est d'envergure nationale. Mais du même souffle, il a dit que les militants décideront, lors de leur congrès en août, s'il est opportun pour le parti de présenter des candidats dans chacune des 301 circonscriptions. MM. Clark et Harper doi-

vent se rencontrer à la fin du congrès allianciste.

Politiques avant tout

L'Alliance canadienne raffermira ses politiques au cours du congrès. Le nouveau chef Stephen Harper, qui avait contribué à l'élaboration de la première plateforme réformiste et qui est considéré comme un homme d'idées, trouve que le parti s'est ramolli à ce chapitre sous le règne de M. Day.

Parmi les propositions qui seront débattues, notons celles-ci:

■ Réformes des institutions démocratiques L'AC, qui fait la promotion de référendums pilotes par les citoyens, discutera du nombre minimum nécessaire de signatures pour en déclencher un.

■ On propose de revoir la nomination de tous les juges aux cours provinciales et fédérales, y compris la Cour suprême. Une des résolutions propose l'élection des juges, l'autre suggère l'établissement d'un comité multipartite de la Chambre des communes qui les nommerait après les avoir interrogés.

■ Bilinguisme

On propose de définir ce que la Charte canadienne des droits entend par «là où le nombre le justifie» afin de déterminer quand des services doivent être fournis dans la langue de la minorité. On propose un minimum de 10% de la population d'un secteur.

■ On veut rendre publics chaque année les coûts du bilinguisme au Canada.

■ Politiques sociales

On propose, dans les cas de séparation de couples, de mettre un terme au biais des tribunaux, qui tendent à remettre à la mère la garde des enfants.

Après des autochtones, l'Alliance assouplit son discours en suggérant de retirer de la plateforme la section stipulant que les gouvernements autochtones ne devraient pas avoir plus de pouvoirs que des municipalités. On veut reconnaître à ce gouvernement autochtone le droit de protéger sa culture, sa langue et son éducation.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

INDEX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
À PARIS
Atelier meublé, Juillet et août, équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet, 2000\$/mois (600\$/sem), (33)1 40.09.30.14
FRANCE/SUD-OUEST - Luzerne
Maison village médiéval s. ch. St-Jacques-de-Compostelle 19m Toulouse, it.éq. (4-5 pers.) Disp. apr. 1 juil. Loc sem. 450-457-8823

176 CHALET À LOUER
PRÈS MONCTON, CAP PÉLÉ
Sud N.-B., vacances à la plage. Maisons chalets meublés, vue mer 1 km plage. Sem. (506)577-6781
rolandry@hotmail.ca
STE-LUCE-SUR-MER Condo face fleuve, tt. incl., vue sublime, Mai 400\$/s., juin 500\$/s. (418)732-6864
192 ON DEMANDE À LOUER
Recherche 6 1/2 PLATEAU - ROSEMONT MILE-END ou VILLERAY
Références (514) 597-0898
251 BUREAUX À LOUER
OUTREMONT 500 pc., rdc, grandes fenêtres, coin Laurier/de l'Espérance tout compris. Bon prix : 700\$/m. (514) 916-0281, (514) 948-3909

301 ŒUVRES D'ART
Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Iacurto, etc. 418-648-9292
307 LIVRES ET DISQUES
BONHEUR D'OCCASION achats à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142
BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)
achète à domicile : arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

450 EMPLOIS DIVERS
TRADUCTEURS/TRICES)
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO
(416) 975-5252 poste 305
530 COURS
ANGLAIS D'AFFAIRES ET PROF.
M.Ed. McGill. Agréé par Emploi-Québec. 15 ans d'exp. 270-3733

575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électriques. Assurance complète. 253-4374
695 AUTOMOBILES
MERCEDES (428 des 50) 500 SL
Prototype américain. Titure + peinture bleu royal. (514) 919-9990
DÉCÈS

100 VISITES LIBRES
DUPLEX
Semi-dét. CDN. 190 000 \$ (ferme). 1 x 5 1/2, 1 x 7 1/2. Revenus : 22 000 \$. Dim. 13h à 16h, 5950, Mountain Sights. (450) 647-5916

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
COTE-DES-NEIGES
Près UdeM, métro. Bas duplex, 7 1/2, 1 620 p.c., boiseries, garage. 210 000\$ 737-5124, 343-7461
105 PROPRIÉTÉS À VENDRE
VERDUN Excellents revenus (Des-marchais sud) Pr. fleuve, quadruplex retail triplex. (514) 919-9990

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
OUTREMONT - H. de duplex, 5 1/2 rén., ensoleillé, stationnement. 925 \$ (non chauffé). 514-271-5167
OUTREMONT
Bas duplex, 6 1/2 rén., luxueux, grand clair, chauffé, patio, garage. Juillet. 2 300\$. (450) 964-5386
OUTREMONT - 1535 BERNARD
Grand 6 1/2, 4 c.c., 2 s. de b., cachet européen, pl. bois franc, balcon avec vue sur Bernard. 1 300\$ chauffé, équipé et eau chaude fournie. 1er mai. 271-4168

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
V.M.R. (5 min. marche Gare Canora et 5 min. auto Collège Stanislas)
Maison de ville (1998), 3 ch. c., 2 1/2 s/bain, 5 électros, pl. bois, foyer, sisol finl, garage double, terrasse et jardin. A louer : 3500\$/mois, disp. maintenant. (514) 739-0784

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
GASPÉSIE - Newport, Bord de mer, 3 c.c. Sem. 418-653-5583
http://pages.infinit.net/ludji
GASPÉSIE, Parc Fortillon, très jolie maison paisible, 2 c.c., équipée bord mer. Semaine. (418)892-5449
SAINTE-LUCE, belle campagne. Charmante centenaire, 9 pièces grand confort, meublée avec goût. Superbe vue fleuve. Max. 6 pers. 700\$/sem. tt.incl. (418)739-3297

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER
LOFTS COMM. - ESPACES INDUSTRIELLS ET COMM. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 500-5000pc. (514)932-4850(poste 307)

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

BRault, André
Suite à un dur combat contre le cancer, André Brault est décédé paisiblement le 1er avril 2002 à Cowansville. Il était âgé de 75 ans.

Il laisse aussi neuf petits-enfants: Jean-Philippe, François, Nicolas, Laurence (et sa mère, Anne Villeneuve), Jérôme, Antonin, Gabriel, Timothée et Olivier. De même que son frère Jacques et sa belle-soeur Madeleine, sa belle-soeur Huguette (feu Gérard), ses neveux et nièces ainsi que tous ses autres beaux-frères et belles-sœurs, ses cousins et cousines et ses nombreux amis.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
10 MIN. VALLEYFIELD. 125 pi. qual. bord lac St-François. Maison 28x46, 2 ét., 2 gar. (450) 370-1546
DORVAL, cottage spacieux et lumineux, 11 pcs, 2 1/2 s. de b., foyer, pl. chêne, thermo-pompe. Garage. 2 bte. 2 terrasses. Terrain 7000 p.c. 332 000\$ (514)633-9113
OUTREMONT Pr. HEC, Ste-Justine. Luxueux 4 pièces éclairé, (14 s.-sol), 1 200 p.c. Réno '94 & 2002, stat. ext. Co-proprio ou condo. 175 000\$ Comptant min. 25%. Bal. financée prop. Occ. 1 juin ou rev. 1200\$/m si loué. 514-341-8548
REPENTIGNY (BOISÉ) Cottage Super prestige. (450)585-8377 www.dclm.com/2002.com/10289

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
5 1/2, h.de duplex, Libre 1 juil. Pr. services et parcs 2 pas du CEGEP Rosemont. 600\$/m.c. (514)729-3429
À SOUS-LOUER OUTREMONT, 6 1/2, mai à sept. tout inclus, meublé. 700 \$. (514) 272-2729
AHUNTSIC (rue St-Denis) Haut duplex, 5 1/2, 2 ch., rén. '94, entr. lav./séch., chauff. élec., 150 mètres/métro Sauvé. 850\$. (514) 387-0196, (514) 381-4323
MILE-END, 7 1/2 rén. 1 400 \$ non-chauffé. (514) 272-5080

OUTREMONT Beau grand 5 1/2, planchers de chêne, ensoleillé, boiseries, poss. garage. 1 650 \$/m. (514) 948-3909, (514) 916-0281.
PLATEAU, 5 1/2 à aire ouverte, style condo, 2 c.c., 3e de triplex, puits de lum. 875\$ (450)464-4467
ROSEMONT, 6 1/2, boiseries, beaucoup de cachet, 3e, très éclairé, très propre. Tranquille. Ref. Juillet. 720\$. 721-2474
V.M.R., haut duplex, grand 7 1/2 éclairé, foyer, calme, pl. bois franc. Près gare de train. 2 100\$ chauffé. Service de conciergerie. 731-7043
VILLERAY 4 1/2, 2e étage. 450 \$ (non chauffé) 383-0492, 857-6567 (pagelette)

MOTS CROISÉS
HORIZONTELEMENT
1 - Petit mammifère ongulé d'Afrique. - Endette.
2 - Chèrement.
3 - Le premier. - État du nord du Brésil.
4 - Bécane. - Jeune homme entretenu par une femme plus âgée que lui.
5 - Subsiste. - Allongea.
6 - Grive. - Nicolas II.
7 - Oiseau passereau. - De nouveau nommé.
8 - Colossal. - Unité de radioactivité.
9 - Religion.
10 - Quatre cents. - Hache. - Indique une addition.
11 - Viscère. - Attribué.
12 - Reprocha. - Du verbe être.
VERTICALEMENT
1 - Petite douve. - Chapon.
2 - Action de rattacher un territoire. - Serré.
3 - Première personne. - Litre de vin. - Divinité de la Terre.
4 - Récipient de jardinage. - Véhicule.
5 - «Nouveau». - Instrument à vent.
6 - Pressante. - Blocage.
7 - Me risquai. - Dans le vent.
8 - Brun pâle. - Plante herbacée.
9 - Se dit d'un arbre dont la racine est entourée d'une motte de terre. - Pronom masculin.
10 - Concrétisera. - Issu.
11 - Dans. - Par la parole.
12 - Pronom familier. - Gouet. - Petit socle.

Solution d'hier
A J O U T E R N A K I
N O N N E A N I A L
A U G A N I A L
T A R G E T A S P
H O U R S G A P
Q U E R V I T O R E
L L O N O P E R A
L I T T A T U R E
A U S I A A A A
A U S I A A A A
K E T T E A E N O
478

Environnement Canada
Prévisions météo
Aujourd'hui Ensoleillé avec passages nuageux max 3
Ce soir Passages nuageux min -5
Vendredi Ensoleillé avec passages nuageux max 5, min -5
Samedi Ensoleillé max 5, min -4
Dimanche Ensoleillé avec passages nuageux max 5, min -4
La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. 6 6.9
Min. 0 -1.1
Precip. 5.5 mm
Phases de la lune
4/12 4/20 4/27 5/4
Lever du soleil 5:29
Coucher du soleil 18:28
Indice UV -777
Indice UV 0-3-3-9 4-6-8-9 7-9-10
Expectation max. 40-50 30-40 20-30 1-15 10-20
Description Partiel Partiel Partiel Partiel Partiel

Des dons à la fondation de l'hôpital BMP de Cowansville et à l'organisme pour soins palliatifs "Le Diapason" seraient appréciés.
Il sera exposé à la maison funéraire DESOURDY WILSON, 109 rue William, Cowansville (Tél.: 450-263-1212 Téléc.: 450-263-9557 courriel: dwilson@endirect.qc.ca) jeudi, le 4 avril de 18h00 à 22h00 ainsi que le vendredi de 15h00 à 22h00. Un service liturgique aura lieu à l'Eglise St-François d'Assise de Freilighsburg le samedi à 11 h00.

Propriétaires!
Logement à louer? Propriété à vendre?
1592\$*
*4 lignes, 399\$ par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.
Heure de tombée: 14h00 tous les jours (lun.-ven.)
985-3322
Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant Différents forfaits disponibles.
LE DEVOIR
VISA MasterCard

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables
Partez directement avec un prévisionniste
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

Canada
St John's 9/0
Halifax 7/5
Ottawa 4/5
Toronto 4/4
Winnipeg 3/13
Edmonton 4/17
Regina 4/14
Vancouver 14/2
Whitehorse 3/20
Yellowknife 15/26
Le monde
New York 12/4
Chicago 6/5
Atlanta 20/9
Miami 28/16
Los Angeles 17/14
Rio de Janeiro 29/22
Amsterdam 17/7
Moscou 1/7
Tokyo 17/12
Sydney 27/18

Le monde
New York 12/4
Chicago 6/5
Atlanta 20/9
Miami 28/16
Los Angeles 17/14
Rio de Janeiro 29/22
Amsterdam 17/7
Moscou 1/7
Tokyo 17/12
Sydney 27/18

Le monde
New York 12/4
Chicago 6/5
Atlanta 20/9
Miami 28/16
Los Angeles 17/14
Rio de Janeiro 29/22
Amsterdam 17/7
Moscou 1/7
Tokyo 17/12
Sydney 27/18

• LES ACTUALITÉS •

Impossible d'élire un recteur à l'Université Laval

Cent jours de campagne et trois tours de scrutin n'ont pas suffi à faire un maître

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Coup de théâtre à l'Université Laval: après avoir fait campagne pendant cent jours, aucun des trois aspirants recteurs n'a obtenu la majorité nécessaire pour prendre les rênes de l'établissement. Cette situation «cul-de-sac», qui obligera à tout reprendre du début à la prochaine rentrée scolaire, pourrait mener à la révision complète du processus électoral.

«C'est une situation tout à fait étonnante», expliquait hier André C. Côté, secrétaire général de l'Université Laval et président d'élection. «Le conseil d'administration [et] le conseil universitaire seront certainement sa-

sis de cette situation cul-de-sac qui interpelle une institution comme la nôtre. Peut-on vraiment prendre le risque de revivre une situation comme celle-ci?»

Des trois candidats en lice au poste de recteur — l'actuel recteur, François Tavenas, qui terminera le 2 mai prochain un premier mandat de cinq ans, Pierre Moreau, doyen de la faculté des sciences et génie, et Christian Robitaille, candidat étudiant, ancien président de la Fédération étudiante universitaire du Québec —, aucun n'a obtenu la majorité absolue nécessaire, en trois tours de scrutin, pour se hisser au poste de recteur.

À un premier tour hier matin, le candidat étudiant a été éliminé, loin derrière Pierre Moreau et François

Tavenas (52 et 56 voix) avec ses 22 votes. La lutte serrée entre les deux hommes de science, combinée à un mariage d'abstentions et de votes annulés, a conjuré le sort: ni au second ni au troisième tour, MM. Tavenas et Moreau n'ont obtenu la majorité requise, une première dans l'histoire de l'Université Laval et peut-être aussi dans l'ensemble des universités québécoises.

Au troisième et dernier tour, Pierre Moreau a recueilli 63 voix, contre 52 pour M. Tavenas. Si la majorité requise était de 64 voix, ce sont clairement les 10 votes annulés et l'abstention qui ont court-circuité le scrutin.

Notons qu'à quelques jours du vote, la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval

(CADEUL) avait clairement proposé aux 24 membres étudiants du collège électoral (qui compte 139 membres) d'annuler leur vote au deuxième tour de scrutin, une fois le candidat Christian Robitaille éliminé. Cette proposition visait à manifester le mécontentement des étudiants à l'endroit des engagements promis par Pierre Moreau et François Tavenas.

Les statuts de l'université ne permettent pas de reprendre le processus d'élection entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, ce qui reporte donc à la prochaine rentrée scolaire le lancement de la nouvelle campagne électorale, que l'on doit véritablement reprendre du tout début, pour cent jours additionnels. D'ici là, François Tavenas demeurera en poste.

Analyse pancanadienne

Les jeunes Québécois sont forts en maths

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les étudiants québécois de 13 ans sont des premiers de classe en mathématiques si on les compare aux élèves des autres provinces, révèle l'analyse des résultats d'un examen mené à l'échelle nationale.

Mis à part les jeunes Albertains qui terminent en tête de liste, les adolescents québécois francophones de 13 ans surpassent la moyenne canadienne lorsqu'on évalue leur compréhension générale des mathématiques. Les jeunes Québécois anglophones se situent, pour leur part, dans la moyenne.

Près de 41 000 étudiants canadiens ont dû se frotter au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) du Conseil des ministres de l'Éducation, administré au printemps 2001. La moitié des étudiants était évaluée sur les habiletés à résoudre des problèmes, l'autre moitié sur les connaissances générales du contenu mathématique.

Cet examen, qui évalue le rendement des élèves de 13 et 16 ans en mathématiques, a pour but d'aider les ministères et les professeurs à améliorer l'enseignement. Les élèves de 16 ans du Québec n'ont pas participé à l'exercice: comme plus du quart sont déjà passés au niveau collégial (et donc impossibles à évaluer), on estime que les résultats auraient été faussés.

Le plus récent examen de mathématiques du PIRS démontre également que la compétence des jeunes Québécois francophones à résoudre des problèmes mathématiques semble cependant moins élevée. Les résultats des élèves québécois de 13 ans sont égaux à la moyenne, et ce, peu importe leur langue.

Ces résultats viennent confirmer ce que d'autres études internationales avaient conclu: les élèves québécois sont parmi les meilleurs en mathématiques. En décembre 2001, par exemple, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves plaçait les Québécois au deuxième rang (sur 32 pays de l'OCDE).

Au cabinet du ministre québécois de l'Éducation, Sylvain Simard, on se disait très fier des résultats qui sont la preuve de la réussite du système scolaire de la province. Non seulement note-t-on les bons résultats des élèves, mais on indique qu'une part du mérite doit être attribuée aux enseignants, fait valoir le porte-parole du ministre Simard, Nicolas Girard.

Parmi les autres provinces, les élèves de 13 ou de 16 ans du Nouveau-Brunswick terminent avec des résultats sous la moyenne nationale. Seule exception: les étudiants francophones de 13 ans, qui ont un rendement égal à la moyenne. Par ailleurs, en Ontario, les résultats sont également égaux à la moyenne pour la plupart des catégories.

Lorsque le nombre de francophones dans une province est suffisant, le PIRS divise les résultats selon la langue d'enseignement. De façon générale, les francophones qui vivent en milieu minoritaire ont des rendements inférieurs aux anglophones de la même province. Quant aux différences de rendement entre garçons et filles, l'examen conclut que les résultats sont sensiblement les mêmes.

Contrats de performance non respectés

Simard imposera des pénalités financières

Le ministre de l'Éducation veut bien faire preuve de souplesse mais les universités devront démontrer leur bonne volonté

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Les contrats de performance seront analysés avec «souplesse et intelligence» mais des pénalités financières viendront secouer les «universités délinquantes», rappelle le ministre de l'Éducation en promettant l'élaboration d'une grille d'analyse pour calculer la hauteur de cette retenue d'argent.

Dans une lettre envoyée hier à l'ensemble des recteurs d'universités québécoises, le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, réitère l'importance qu'il accorde aux contrats de performance et annonce qu'il posera un regard scrutateur sur les engagements des universités liés à l'équilibre budgétaire, l'atteinte des cibles de diplomation et une meilleure «efficacité» de la gestion.

En entrevue hier, il a précisé au *Devoir* son intention ferme d'imposer une «pénalité financière» aux «universités délinquantes» qui n'auraient pas respecté leurs engagements. Dans sa lettre, il évoque cette liaison contractuelle autrement, sans s'aventurer sur le terrain de la pénalité financière. Avant la fin mai 2002, promet le ministre par voie épistolaire, les recteurs devraient connaître l'analyse faite par le ministre du compte rendu qu'elles lui ont toutes remis en décembre dernier et obtenir par ricochet la confirmation de la somme qui leur sera remise.

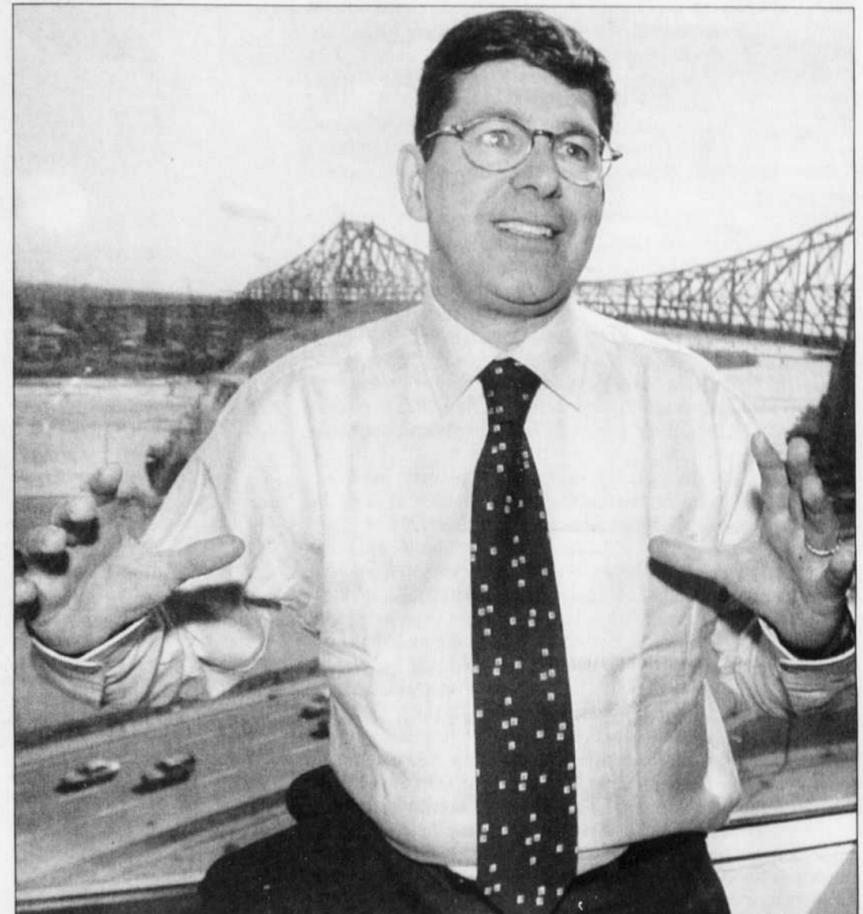
«Le cas échéant, poursuit le ministre Simard dans sa lettre de deux pages, le ministère vous indiquera les correctifs à mettre en œuvre et les effets que les écarts observés par rapport aux engagements pourront avoir sur la subvention conditionnelle», seule allusion plus précise à une possible pénalité financière advenant le non-respect des cibles promises.

Le ministre de l'Éducation a senti le besoin de préciser ses intentions en matière d'analyse des contrats de performance à la suite d'un article paru dans *Le Devoir* du 29 mars dernier. Sous le titre «Plus de souplesse dans les universités», on y rendait compte de la tolérance apparente du ministère à l'égard des universités qui n'auraient pas atteint les cibles promises dans le contrat, et ce, à partir des propos du porte-parole du ministre Simard et d'observations colligées chez les recteurs.

«Un article paru dans *Le Devoir* du 29 mars dernier a pu semer une certaine confusion», écrit le ministre d'entrée de jeu dans sa missive. En entrevue, M. Simard affirme à maintes reprises que l'évaluation des contrats de performance, actuellement en cours, sera «souple et intelligente, ce qui est le contraire de la rigidité et de la bêtise». «Ce n'est pas un exercice cosmétique», martèle le ministre de l'Éducation.

C'est en 2001-02 que les universités sont jugées pour la toute première fois sur les cibles qu'elles ont elles-mêmes proposées en accord avec le MEQ, ce qui constitue la base du contrat de performance. Une opération de collecte de données effectuée en décembre dernier a permis au ministère de jeter un premier regard sur les engagements des établissements universitaires, ce qui l'a ensuite mené à échanger avec chacune des universités.

Au terme de ces rencontres, à la fin de mai prochain, le ministère présentera son verdict: quelle



ARCHIVES LE DEVOIR

Le ministre Sylvain Simard veut bien faire preuve de souplesse mais il entend veiller au respect des contrats de performance établis par son prédécesseur à l'Éducation.

sera la hauteur de la portion de financement conditionnelle qui leur sera octroyée. Le ministre évoque d'ailleurs pour la toute première fois l'existence d'un outil d'analyse permettant de calculer la hauteur de la pénalité financière en fonction des cibles présentées. «J'ai demandé au ministère de me proposer une grille d'analyse devant servir à appuyer les recommandations concernant l'allocation et le versement de la subvention conditionnelle», écrit-il.

En entrevue, il refuse de préciser la nature de ce calcul, dont l'élaboration est actuellement en cours. Mais la «souplesse et l'intelligence» qu'il évoque plu-

sieurs fois se traduiront par exemple par une plus grande tolérance à l'égard des universités dont les cibles sont en deçà des objectifs «de 1 ou 2 %» et qui ont démontré des «efforts considérables». «Nous en tiendrons compte, précise le ministre. [...] Mais la souplesse et l'intelligence ne devraient pas contredire les engagements des contrats de performance», ajoute-t-il plus tard.

Le problème de la pénalité financière devrait toutefois être exceptionnel puisque la «très grande majorité» des universités ont atteint les cibles demandées. «Il y a des cas difficiles que nous sommes en train de discuter avec certaines universités», ajoute-t-il, sans plus.

EN BREF

Des erreurs à ne pas répéter

(Le Devoir) — Le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, reconnaît que le processus d'approbation des manuels scolaires pour le primaire a été «un peu long» et il compte corriger cette situation lors de la conception de nouveaux guides pour le secondaire. Neuf manuels scolaires respectant le nouveau programme de la réforme ont été approuvés pour le secteur primaire, ce petit nombre étant attribuable au peu de temps qu'ont eu les éditeurs pour concevoir les outils pédagogiques. «Au secondaire, les manuels seront prêts, promet le ministre. Nous accorderons aux éditeurs plus d'autodiscipline et de marge de manœuvre.» Une plus grande souplesse sera permise dans la façon d'accepter les manuels, ce qui n'altérera pas les critères d'évaluation, assure toutefois M. Simard.

Surplus de la caisse d'assurance-emploi

Ottawa doit aider les travailleurs de l'industrie du bois

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les surplus de la caisse de l'assurance-emploi devraient atteindre 50 milliards l'an prochain et une partie de cette somme devrait servir à aider les travailleurs du secteur du bois d'œuvre qui ont perdu leur emploi en raison du différend qui perdure entre le Canada et les États-Unis dans ce dossier.

C'est du moins l'avis du Congrès du travail du Canada (CTC), la plus importante centrale syndicale au pays.

Une partie de ces surplus devrait servir à augmenter les prestations d'assurance-emploi versées aux travailleurs du bois d'œuvre, au lieu d'engraisser encore plus les coffres d'Ottawa, a soutenu hier le président de l'organisme, Ken Georgetti.

La leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, a ajouté sa voix pour dire que le moment était bien choisi de penser à ces milliers de travailleurs victimes d'un conflit commercial.

«Il y a tant de gens qui ne seront pas admissibles aux prestations, ou qui ne pourront pas obtenir le maximum, ce qui ne correspond d'aucune façon à l'ampleur de cette crise», a fait valoir Mme McDonough, qui constate que le gouvernement fédéral n'a prévu aucun programme d'aide particulier pour soutenir les milliers de travailleurs de cette industrie victimes du conflit.

Fin mars, le gouvernement américain annonçait qu'il imposait des tarifs de 29 % (en moyenne) sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre. Le CTC estime qu'entre 18 000 et 22 000 tra-

vailleurs de cette industrie ont déjà perdu leur emploi à travers le pays, et ce, même si les nouveaux tarifs n'entreraient en vigueur que le mois prochain.

Depuis que Washington a annoncé sa décision, il n'y a plus de négociations entre les deux pays dans ce dossier.

Cependant, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, a indiqué que le différend entre le Canada et les États-Unis serait porté à l'attention de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il entend également contester la position américaine en faisant valoir les clauses contenues dans le traité de l'ALENA.

Sauf que ces démarches nécessiteront du temps, peut-être deux ans, avant de trouver leur aboutissement.

miniman

CHEZ LA BOUTIQUE ENFANTS DESLONGCHAMPS
1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TEL.: 274-2442

Collection printemps-été

50% et plus
au Club 402-HOMME
Depuis 1977

| | | |
|---|----------------------------|--------|
| Costumes importés d'Italie 100% laine ≈ tissus griffés | reg. 995 \$ À partir de | 399 \$ |
| Vestons ou blazers importés d'Italie 100% laine ≈ tissus griffés | reg. 625 \$ À partir de | 299 \$ |
| Pantalons 100% laine, importés d'Italie | reg. 250 \$ À partir de | 99 \$ |

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

DÉJÀ 25 ANS!
IMPORTATIONS EXCLUSIVES D'ITALIE TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX

LE NOUVEAU GRAND JEU EN ASIE CENTRALE

COMPREHENSIF L'Afghanistan et la guerre des pipelines

CONFÉRENCIERS INVITÉS:
● John K. Cooley, auteur de *GIA et Jihad, 1980-2002. Contre l'URSS, une désastreuse alliance*
● Sidharth Yerradraj, journaliste du quotidien indien *The Times of India*
● Pervez Hoodbhoy, professeur de physique à l'université Quaid-e-Azam d'Islamabad et collaborateur des quotidiens pakistanais *The News* et *Dawn*
● Gilbert Achcar, professeur en sciences politiques et relations internationales à l'université de Paris VIII, collaborateur du *Monde diplomatique* et auteur de *La Nouvelle Guerre Froide et Le Choc des barbares*
● Ahmad Rashid, auteur de *L'ombre des talibans et l'Asie centrale, champs de guerre - Cinq républiques face à l'islam radical*
● Mohammad Reza-Djalili, professeur de physique à l'Institut universitaire des hautes études internationales et à l'Institut d'études du développement à Genève, et auteur de *Géopolitique de la nouvelle Asie centrale*

Samedi 6 avril 2002
de 9 h 30 à 17 h 30
UQAM salle N-OM510
Pavillon des sciences de l'éducation
Information: (514) 982-6606

Traduction simultanée: Anglais / Français • Entrée gratuite

Alternatives
... pour un monde différent

É D I T O R I A L

La folie

Le Proche-Orient est plongé dans l'insoutenable comme jamais depuis une trentaine d'années. Si rien n'est fait pour mettre un terme au tout-répressif commandé par Ariel Sharon, alors le conflit débordera les frontières, à la grande satisfaction du Hamas, du Hezbollah et autres intégristes.

Depuis des semaines, plus d'une de ces voix que l'on dit autorisées parce qu'elles sont politiques se sont élevées pour exiger de Sharon qu'il ordonne le retrait des troupes. Faute d'obtenir l'effet recherché, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est impliqué plus avant dans le dossier en votant une résolution en ce sens. Des chefs d'État y ont fait clairement écho. Certains, c'est à retenir, se sont faits menaçants. On pense plus particulièrement aux gouvernements égyptien et jordanien. Dans le cas de l'Égypte, on vient tout juste d'ordonner le gel des relations diplomatiques avec Israël, après que la Jordanie eut indiqué que des mesures de rétorsion seraient prises. Mais rien à faire. Sharon poursuit sa folle entreprise.

Dans son cas, c'est bel et bien de cela qu'il faut parler: une folle entreprise. Folle parce qu'elle consiste, à court terme, à détruire l'Autorité palestinienne. Folle parce qu'une fois cette étape achevée, il entend étouffer toute émergence d'un État palestinien. Folle parce que la politique qu'il poursuit n'est un acquis historique. On pense évidemment aux accords d'Oslo. À cause de lui, ces accords sont voués à croupir sur les rayons des échecs. Folle, enfin, parce qu'en refusant d'entendre les voix du Conseil de sécurité de l'ONU et celles de l'Union européenne, il prend le risque de provoquer la mise au ban d'Israël.

De l'autre côté, au cours des dernières semaines, certaines voix ont demandé à Arafat qu'il s'emploie à l'immobilisation des groupes qui mènent des attentats suicide. Pas une fois a-t-il fait un geste en ce sens. Le secrétaire d'État américain Colin Powell lui souffle qu'il serait apprécié qu'il fasse une déclaration télévisée en arabe pour exiger l'arrêt des attentats suicide. On ne lui demande pas grand-chose, et que fait-il? Rien. Ce gage de bonne foi, il s'est refusé à le faire. Pire, certaines langues s'étant déliées, on sait désormais que des entités paramilitaires placées sous son autorité ont signé certains des attentats commis au cours des récents mois.

Ce faisant, en adhérant aux stratégies employées par le Hamas — qui, à l'instar de Sharon, a toujours souhaité la mort des accords d'Oslo —, le chef de l'Autorité palestinienne a réduit au silence les modérés de son camp. Résultat net: ceux qui adhèrent aux stratégies et principes inhérents à la prime à la violence occupent tout le terrain. Et ce, pour le plus grand plaisir de la Syrie, qui a toujours manipulé les cartes pour tuer Oslo parce que, n'ayant pas été de la partie, ce pays n'avait évidemment pas eu la possibilité de défendre ses intérêts. S'il y a une leçon à retenir de cela, c'est celle qu'avait comprise le prédécesseur de Sharon, Ehoud Barak, qui entendait ouvrir des pourparlers avec Damas.

En attendant, il y a urgence. Celle qui consiste à imposer à Sharon le respect des résolutions de l'ONU. Peut-être faudra-t-il envisager, ainsi que le discutent les Européens à l'heure actuelle, le débarquement d'une force d'interposition internationale. Ces derniers, à ce propos, ont une lourde responsabilité dans tout ce qui se passe actuellement. Lorsque le président Clinton avait déployé les efforts que l'on sait, ces chers Européens avaient joué les silencieux ou alors critiqué les Américains en les taxant d'interventionnistes. Lorsque Bush est arrivé en affichant son indifférence, ils ont critiqué son penchant isolationniste. Aujourd'hui... ils palabrent!

Cela posé, c'est tout simple, tous les moyens susceptibles d'imposer à Sharon le respect des résolutions de l'ONU ne doivent pas être envisagés mais bel et bien appliqués.

Fragile droit d'auteur

Une décision de la Cour suprême rendue jeudi dernier permet à des marchands d'art d'entourer les œuvres d'un artiste sans que ce dernier ne puisse trouver à y redire. Le processus consiste à prélever les encres imprimées sur une affiche reproduisant une œuvre afin de les reporter sur une toile vierge. Parce que cette technique détruit l'affiche, la cour a conclu qu'il n'y avait ni multiplication ni reproduction et, partant, que la Loi canadienne sur le droit d'auteur n'avait pas été violée. Donc, selon la cour, l'artiste de renommée internationale Claude Thèberge se plaignait à tort de ce que les galeristes avaient contrefait ses œuvres.

Tous les juges n'ont pas appuyé la décision majoritaire. Privilégiant une conception plus civiliste de la loi, qui favorise non pas le producteur mais l'artiste, les trois juges francophones ont au contraire estimé que les droits que l'artiste avait cédés par contrat à un éditeur permettaient de reproduire des affiches mais n'incluaient certainement pas la possibilité de dénaturer le produit autorisé en changeant le support. L'absence de consentement de l'initiateur fait en sorte que son droit d'auteur a été violé, ont-ils fait valoir.

Le verdict est l'aboutissement d'une longue démarche que le peintre a entamée en 1999, faisant saisir dans une dizaine de galeries des entoilages représentant quelque 375 000 \$ et pour lesquels il ne touchait rien. La Cour suprême devait trancher à savoir si ces saisies étaient justifiées ou non. Après avoir été débouté en Cour supérieure, l'artiste a gagné son appel, avant de perdre devant la plus haute instance du pays.

Ce jugement soulève, non sans raison, une vive inquiétude dans les milieux de l'art. Certaines associations voudront peut-être entreprendre des démarches dans le but d'obtenir des modifications à la Loi sur le droit d'auteur. Mais en attendant, les artistes devront faire montre d'une grande vigilance lorsqu'ils conclueront des ententes avec des éditeurs ou des galeristes. Et encore, il n'est pas certain que cela suffira puisque, souvent, c'est un tiers n'ayant aucune entente avec l'artiste qui fait le geste controversé, comme ce fut le cas de M. Thèberge, qui avait une relation contractuelle non pas avec les galeristes mais avec son éditeur.

Ce jugement laisse songeur quant aux libertés que pourront prendre à l'avenir les marchands d'art en faisant fi de la volonté des artistes et en se livrant, pour reprendre l'expression de Claude Thèberge, à une commercialisation abusive de leur travail.

Une chose semble claire: le statut de l'artiste ne peut être laissé entre les mains des tribunaux, et ce jugement démontre bien la nécessité de poursuivre le combat sur la scène politique. Souvent vulnérables, les artistes devraient pouvoir compter sur une loi les protégeant contre certains abus.

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

PLAN DE PAIX DE SHARON POUR LE PARTAGE DE LA TERRE SAINTE...



L E T T R E S

Bernard Landry a raison

Dans son message à la communauté anglophone, Bernard Landry a confirmé ce que tous voyaient déjà venir. Le Québec, et particulièrement Montréal, est la terre la plus bilingue de la planète. Le chiffon blanc a longuement été brandi devant un auditoire qui ne pouvait qu'applaudir. Que Jean Charest se le tienne pour dit: il y a risque que les comités anglophones glissent dans le giron du PQ.

Déjà, la commission Larose était devenue une étude sur l'apprentissage des langues secondes... et plus rien de vigoureux ne vient à la défense de ce qui reste de la loi qui faisait jadis notre fierté: la loi 101. Dans ce contexte, il n'y a plus grand-chose qui ressemble au projet de souveraineté pour une société en train de se disloquer lentement. Rien de surprenant de voir Guy Bertrand et Bernard Landry tenir un discours qui commence à s'apparenter. Ça sent très fort la flagornerie.

Jacques Léger
Morin-Heights, avril 2002

La politique et les principes

Dans l'opposition, ils se présentent comme les chevaliers de la transparence et de la rigueur. Ils exigent des réformes pour mettre fin au patronage et au favoritisme. Ils promettent de faire les choses différemment. Plusieurs en font même leur plate-forme électorale. Et nous, les imbéciles d'électeurs, nous les croyons. Chaque fois, on se fait avoir.

Une fois élus, ils oublient tous ces beaux principes. De Jean Chrétien à Gérard Trem-

blay en passant par Jacques Olivier, les voilà récompensant leurs amis, ceux qui ont contribué à les faire élire, ceux qui demandent leur dû. Après tout, on ne fait pas de la politique juste pour les principes, semble-t-il. Transparence, rigueur et compétence, on en reparlera aux prochaines élections. Il y aura bien d'autres imbéciles prêts à croire ces chevaliers de la politique.

Jérôme Fortin
Brossard, 20 mars 2002

La tuberculose: une menace mondiale

Chaque année, le 24 mars est la journée mondiale de lutte contre la tuberculose. Ce ne sont pas toutes les maladies qui peuvent s'enorgueillir d'avoir une telle publicité: seulement les plus dévastatrices et les plus pernicieuses. À propos de la tuberculose, le danger vient de sa capacité à muter: un mauvais suivi, du traitement médical, et voilà une tuberculose pharmaco-résistante qui se développe! Son vecteur, le bacille de Koch, étant aérobie, c'est tout un chacun qui peut devenir porteur de la maladie. Alors que le traitement de la maladie originale coûte à peine 20 \$, le traitement de la version mutée est plus de 100 fois plus dispendieux.

Si, dans nos pays civilisés, la tuberculose pharmaco-résistante est un risque «acceptable», cela ne l'est pas pour les pays pauvres où être porteur de cette maladie signifie risquer la mort à très court terme. Ce n'est plus le temps de fermer nos frontières pour se prémunir des éléments dangereux (maladies ou terroristes). Il faut au contraire soigner le mal à sa source et soutenir les programmes tels

DOTS (Directly Observed Treatment Short-course, programme soutenu par l'OMS) qui ont des résultats concrets à coût modeste. Encourageons le Canada pour qu'il contribue au Fonds pharmaceutique, voire pour qu'il convainque ses partenaires du G8 de faire de même et de terrasser cette maladie.

Dominique Derrien
Avril 2002

La faute des jeunes?

On entend souvent: «Oh! De nos jours, les jeunes n'ont pas de culture! Ils ne profitent plus du théâtre, de l'opéra et du ballet. Ils sortent dans les bars et les discothèques, sans savoir ce qu'est la «vraie» culture.» Pour remédier à ce problème, les écoles secondaires offrent à leurs élèves la possibilité de voir des pièces de théâtre.

Cependant, comme l'affirmait l'un des articles du *Devoir*, le Théâtre Denise-Pelletier, l'une des grandes maisons de théâtre, présente aux jeunes une comédie de Molière qui fait essentiellement référence à la bande dessinée, à quelques films d'horreur ou de série B, à la mode punk et à l'univers sonore des Looney Tunes.

Alors, est-ce vraiment notre faute? Peut-être serait-ce la faute des maisons de théâtre qui ne présentent plus de pièces de Shakespeare ou de Molière sans que le metteur en scène ait fait des changements qui nuisent à la «vraie» culture. Il ne faut pas sous-estimer les jeunes sur le fait qu'ils pourront apprécier ces anciennes œuvres sans qu'elles soient modifiées pour s'adapter à la nouvelle génération.

Micheline Chaar
Montréal, 20 mars 2002

L I B R E O P I N I O N

Le français scientifique au Canada, un château qui s'écroule

LOUIS-FRANÇOIS BÉLANGER
Étudiant à la maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire

En avril 2002 aura lieu au Château Mont-Tremblant, la première Conférence canadienne de biologie du développement, à laquelle j'ai le privilège de participer en tant qu'étudiant-chercheur en voie de compléter ma maîtrise.

Lors de mon inscription à cette activité, quelle ne fut pas ma surprise de constater que sous des apparences de bilinguisme officiel se cachait une forme sournoise de *canadian bilingualism*. En effet, sur le site Internet de ce congrès (<http://www.ircm.qc.ca/ext/CDBC/fr/index.htm>), pourtant subventionné par les Instituts de recherche en santé du Canada (un organisme subventionnaire du gouvernement fédéral), la belle page couverture bilingue nous invite à choisir la langue de consultation qui nous convient, le français ou l'anglais.

Bien entendu, dans ma jouissance de constater le respect de nos droits linguistiques en ce pays, je clique fermement sur «français» afin d'obtenir toute l'information pertinente sur le congrès. Rien n'y fait: même dans la section française du site, le programme, les formulaires d'inscription et d'hébergement sont rédigés uniquement en anglais.

Dès lors qu'on doit remplir un formulaire en anglais, on ne doit pas s'étonner que cette conférence canadienne se déroule presque uniquement en anglais. En effet, toutes les conférences et les présentations orales sont en anglais. Seuls les résumés et les affiches peuvent être rédigés en français. Ainsi, au Canada scientifique, on peut écrire en français mais on ne peut pas parler français!

Nous le savons tous, l'anglais est devenu la langue scientifique internationale. Toutes les revues scientifiques les plus prestigieuses sont rédigées en anglais. Cependant, lorsqu'il est question de présenter des résultats, en l'occurrence à une communauté scientifique canadienne officiellement bilingue, lors d'une première conférence canadienne de biologie du développement, les deux langues devraient avoir le même statut et les conférenciers devraient pouvoir s'exprimer dans leur langue maternelle. Je ne vous dirai pas non plus qu'à la suite de mon inscription au congrès, la communication par courriel avec les organisateurs québécois de ce congrès, qui aura lieu au Québec, est *unilingual English*.

Cependant, au même moment où vous lisez ces lignes, ils auront déjà reçu copie de cette lettre... rédigée en français. Bref, lors de mon inscription à ce congrès, j'ai soumis un résumé rédigé en français, et en avril prochain, je serai fier de présenter une affiche dans ma langue maternelle.

Ne nous surprenons pas, cependant. L'exception confirme la règle! Même dans nos plus prestigieuses institutions québécoises francophones, le français scientifique est menacé. Par exemple, la faculté de médecine de l'Université Laval organise chaque année une Journée de la recherche, une activité par laquelle les étudiants-chercheurs de l'Université Laval sont invités à présenter leurs affiches en français ou en anglais à l'ensemble de la communauté universitaire de l'Université Laval.

Si la conférence en biologie du développement s'adresse à l'ensemble de la communauté scientifique internationale, l'anglais pourrait être la langue officielle de cette conférence. Toutefois, puisque les organisateurs ont choisi

le mot «canadienne» et que les Instituts de recherche en santé du Canada subventionnent cet événement, le bilinguisme officiel devrait être respecté.

S'il ne peut être respecté, alors qu'on respecte la *canadian reality* et que cette conférence soit désignée «Conférence canadienne-anglaise de biologie du développement» et, surtout, qu'elle se tienne ailleurs qu'au Québec. L'ACFAS, qui est devenue l'association francophone pour le savoir, a déjà choisi le français comme seule langue officielle depuis 1923.

En octobre 1999 avait lieu au Château Mont-Tremblant le Forum des fédérations où les représentants québécois, canadiens, américains et mexicains, entre autres, ont partagé leur expérience du fédéralisme et tenté de projeter des solutions d'avenir pour améliorer le fonctionnement du fédéralisme. Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, y avait tenu un discours de bienvenue à ses homologues. Il s'exprimait ainsi: «Les Québécois ont toujours vu dans la fédération canadienne un pacte entre deux nations; un pacte qui devait leur garantir le contrôle de leur développement et l'exercice de compétences constitutionnelles exclusives. [...] On a beaucoup dit qu'une des vertus du fédéralisme est de permettre la coexistence de diverses communautés au sein d'un même ensemble politique, en raison de sa flexibilité. Tel n'est pas le cas du fédéralisme canadien. Telle n'est pas l'expérience du Québec.»

Et telle n'est pas mon expérience scientifique non plus, à l'occasion de cette première et dernière conférence canadienne en biologie du développement à se dérouler au Québec. Le développement du Québec passe en français!

IDÉES

Observatoire de la mondialisation

Gardons la tête froide face à la mondialisation

Il est devenu nécessaire d'observer au microscope la mondialisation en cours en multipliant les angles d'analyse

LUC-NORMAND
TELLIER

Université du Québec à Montréal

Le gouvernement québécois créera bientôt un observatoire de la mondialisation afin «d'éclairer les esprits et d'enrichir le débat public», selon les termes employés par Louise Beaudoin. Il se dit et il s'écrit beaucoup de choses à propos de la mondialisation. On présente souvent le phénomène comme relativement nouveau et comme s'il constituait une menace. Cela est à la fois vrai et faux. Aussi l'idée de créer un observatoire objectif visant à nous permettre de garder la tête froide face aux débats passionnels en cours est-elle bienvenue.

Tout d'abord, il convient de se dire et de se redire que la mondialisation ne date pas d'hier. La plupart des historiens du phénomène urbain vont même jusqu'à dire que les échanges économiques sur de longues distances sont apparus avec et peut-être même avant la création des premiers systèmes urbains, il y a 5000 ou 6000 ans...

Monnaie unique

On a récemment beaucoup fait état de l'immense pas représenté par le remplacement des monnaies nationales par l'euro dans plusieurs pays d'Europe. Faut-il souligner le fait que, sous l'empereur Trajan (98-117 après J.-C.), la monnaie romaine constituait l'unique devise d'un empire qui couvrait les territoires actuels de l'Angleterre, de la Belgique, du Luxembourg, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la Suisse, de l'Autriche, du sud-ouest de l'Allemagne, de l'ouest de la Hongrie, de la Slovaquie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie-Monténégro, de la Roumanie, de l'Albanie, de la Macédoine-Skopje, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Turquie, de l'Arménie, de la Syrie, de l'Irak, d'Israël, de la Palestine, de la Jordanie, de l'Égypte, de la Libye, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc? L'euro est encore bien modeste comparativement à une telle aire monétaire. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, ni même moderne.

On parle beaucoup de la toute-puissance actuelle des États-Unis, unique superpuissance mondiale. N'oublie-t-on pas un peu trop rapidement qu'en 1900, Londres était la métropole incontestée du monde entier et que l'empire britannique de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle a constitué l'entreprise de mondialisation la plus poussée, la plus audacieuse et la plus achevée que le monde ait vue? Or



On a récemment beaucoup fait état de l'immense pas représenté par le remplacement des monnaies nationales par l'euro dans plusieurs pays d'Europe. Faut-il souligner le fait que, sous l'empereur Trajan (98-117 après J.-C.), la monnaie romaine constituait l'unique devise d'un empire qui couvrait une grande partie des territoires actuels de l'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord? L'euro est encore bien modeste comparativement à une telle aire monétaire.

cet empire n'a aucun équivalent aujourd'hui, alors que la mondialisation devient un thème à la mode.

De fait, plusieurs régions de l'Afrique (par exemple, le Congo ou l'Angola) et même de l'Amérique latine (par exemple, Haïti ou la partie de la Colombie occupée par la guérilla) sont aujourd'hui moins rattachées au système mondial qu'elles ne l'ont été au temps des empires coloniaux. Dans leur cas, on pourrait même parler de démondialisation.

On parle aujourd'hui de la mondialisation comme d'un processus de polarisation profitant à une toute petite partie de la planète au détriment du reste. Cela est en partie vrai. Cependant, il ne faut pas oublier que si, en 1900, un seul pôle, Londres, dominait le monde, en 2002, trois pôles (New

York, Londres et Tokyo) le dominent, et ces derniers voient leur ascendant menacé par de nouveaux pôles émergents comme ceux de Shanghai, Pékin, Singapour ou Los Angeles. La polarisation unique de 1900 semble avoir fait place à une multipolarisation réelle, rarement associée, dans les discours, au «rouleau compresseur» de la mondialisation.

On associe généralement mondialisation et augmentation des écarts dans les produits par habitant des grandes régions du monde. En l'an 1000, le produit par habitant de la région la plus riche (l'Asie hors Japon) représentait 1,13 fois le produit par habitant de la région la plus pauvre (l'Europe occidentale), ce qui représentait une différence minime. Au fur et à mesure que l'humanité s'est éloi-

gnée de son niveau de subsistance, l'écart entre régions riches et régions pauvres s'est creusé. Aujourd'hui, le produit par habitant de la région la plus riche (États-Unis et Canada) représente 19 fois le produit par habitant de la région la plus pauvre (Afrique). Selon nos travaux, dans 60 ans, le rapport entre les produits par habitant de la région la plus riche et de la région la plus pauvre pourrait atteindre non pas le nombre de 19 mais bien 23 et même 29.

Le processus actuel de mondialisation semble donc bel et bien nous conduire vers un monde de plus en plus inégalitaire. Cependant, cela n'est qu'en partie vrai. En effet, nos études font ressortir le fait que si on regarde le monde hors Afrique et hors ex-URSS, celui-ci pourrait bien être en voie de

devenir plus égalitaire. Les produits par habitant des pays les plus développés (États-Unis, Canada, Europe occidentale et Japon) ont tendance à plafonner alors qu'une partie considérable du monde moins développé (la Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est) monte à vive allure. La mondialisation semble donc être associée à une véritable renaissance pour une grande part de l'humanité moins développée alors qu'elle est associée à une descente aux enfers pour une autre partie de cette dernière. Garder le sens des nuances en cette matière est primordial.

Populations et productions

Le phénomène le plus troublant de l'évolution actuelle tient à la dissociation de plus en plus mar-

quée de deux polarisations traditionnellement liées, celle des populations et celle des productions. Tout au long de l'histoire de l'humanité, l'urbanisation a été associée au développement économique, à tel point que certains en étaient venus à croire que l'un et l'autre étaient indissociables. Depuis environ 50 ans et même moins, l'urbanisation a cessé d'être synonyme de développement, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit devenue un obstacle à ce dernier. Aujourd'hui, il est devenu clair qu'il est possible de s'urbaniser à toute allure en s'appauvrissant comparativement au reste de la planète.

Actuellement, grosso modo, les pays qui profitent le plus de la polarisation des productions, soit les pays développés, sont les moins marqués par la polarisation des populations et, inversement, les pays les plus marqués par la polarisation des populations sont ceux qui profitent le moins de la polarisation des productions. Ainsi, l'Afrique s'urbanise rapidement en s'appauvrissant par rapport à la moyenne mondiale tandis que la population et le taux d'urbanisation de l'Europe occidentale et du Japon stagnent, alors que ces régions demeurent au cœur de la polarisation des productions mondiales.

Nous assistons donc au développement de deux schémas de polarisation mondiale: un schéma de la polarisation des productions centrée sur l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Extrême-Orient, et un schéma de la polarisation des populations centré sur l'Afrique et le sous-continent indien. La dissociation des deux schémas est le grand phénomène de ce début de millénaire et constitue une évolution aussi grave et aussi importante pour l'humanité que celles du réchauffement de la planète ou de la prolifération nucléaire. Pourtant, personne n'en parle directement.

Nous voyons à travers tous ces exemples combien il est devenu nécessaire d'observer au microscope la mondialisation en cours en multipliant les angles d'analyse, les distinctions et les approches. Avant de donner lieu à des discours à l'emporte-pièce, la mondialisation doit se soumettre à l'analyse aux niveaux supranational, national, régional et local. Le temps est venu de donner la priorité à l'observation minutieuse de ce qui se passe et de débiter du cadre traditionnel des États pour adopter des perspectives qui transcendent les frontières nationales. La macroéconomie traditionnelle doit céder la place à des approches plus spatio-économiques où les grands mouvements de populations et des activités économiques à travers l'espace géographique occupent la première place. Le futur observatoire québécois de la mondialisation doit faire de cela sa priorité.

À propos de la souveraineté

Ce que j'ai vraiment dit et ce que je pense

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

Député de Borduas, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et responsable de la réforme des institutions démocratiques

A un moment où les mœurs politiques sont sérieusement mises en cause et où l'on déplore le manque d'éthique des élus et des dirigeants de l'État, il est assez révélateur de voir certains chroniqueurs reprocher la franchise trop brutale en politique. Le problème, c'est que cette façon de présenter les choses et de juger la valeur d'un leader politique en fonction de son habileté à utiliser la langue de bois et à éviter que cela paraisse contribue puissamment à inciter les élus politiques à mentir et à faire semblant pour éviter d'être présentés et perçus comme des naïfs ou, pire, des incompetents.

Il est par ailleurs plutôt ironique et désolant de constater que ce sont souvent les mêmes commentateurs qui mettent en évidence les problèmes d'éthique et de moralité en politique. Or, faut-il le rappeler, l'éthique politique ne se limite pas à éviter de s'en mettre plein les poches ou de favoriser ses petits copains. Elle consiste aussi à faire en sorte que la parole soit vraie et intégrée et que le comportement soit digne et honorable.

Cela dit, en ce qui me concerne, je veux bien accepter le jugement du peuple et des militants de mon parti mais à condition toutefois que ce jugement porte sur ce que j'ai réellement dit et sur ce que je pense profondément.

Or, au cours des derniers jours (et la transcription de

mes propos en témoignage), je n'ai pas dit que le gouvernement du Parti québécois avait abandonné son engagement de promouvoir l'idée du pays québécois et que les Québécois ne s'intéressent plus à la souveraineté.

J'ai dit essentiellement — quelle vérité brutale — que les Québécois ne veulent pas maintenant être engagés dans un autre processus référendaire qui les conduirait dans un délai rapide à devoir à nouveau trancher dans le vif: pour ou contre l'accession du Québec au statut de pays. J'ai dit aussi que le gouvernement du Parti québécois avait une double obligation: d'une part, garder vivace et faire progresser le plus possible l'idée, le projet et l'espoir de devenir totalement maîtres chez nous et, d'autre part, protéger les intérêts immédiats des gens qui nécessitent et qui réclament une injection supplémentaire importante de fonds publics pour disposer d'une meilleure qualité de services gouvernementaux, particulièrement en santé, en éducation et en famille.

Pour moi, le fait qu'une forte majorité de gens — y compris des souverainistes — ne croient pas opportun maintenant de devoir être forcés de se prononcer ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent plus à la souveraineté du Québec et ont abandonné cette cause ou qu'ils ne se préoccupent plus de la place et du respect qu'ils ont au sein du Canada. À preuve, une majorité de Québécois francophones pensent toujours que le Québec devrait être un État souverain associé de façon privilégiée au reste du Canada dans une véritable confédération.

D'autre part, le choix du gouvernement du premier ministre Landry de s'attaquer maintenant à l'un des vices de fonctionnement les plus pernicieux du fédéralisme canadien ne signifie nullement que les leaders souverainistes québécois ont choisi de s'engager dans la voie du fédéralisme renouvelé. Le premier ministre Landry a simplement accepté de faire face à ses responsabilités et de rallier ses concitoyens afin de pouvoir amener le gouvernement fédéral à une attitude plus conforme aux besoins immédiats de la population.

Les Québécois ne veulent pas maintenant être engagés dans un autre processus référendaire

Mais alors, pourquoi ne pas laisser les fédéralistes de Jean Charest mener le combat? Tout simplement parce que ce dernier et ses troupes sont dans l'impossibilité d'établir le rapport de force nécessaire avec les maîtres d'Ottawa, compromis qu'ils sont avec ceux-ci dans une alliance très publique pour défaire électoralement le Parti québécois et incapables, à l'Assemblée nationale, de supporter la moindre allusion aux responsabilités du gouvernement central en regard de beaucoup des problèmes auxquels le gouvernement du Québec doit faire face. Est-il nécessaire d'ajouter aussi que Jean Chrétien, Paul Martin et Stéphane Dion ont déjà dit non aux demandes de Jean Charest?

À ce propos, cette fin de non-recevoir de MM. Chrétien à Charest établit clairement pourquoi on peut penser qu'il est insuffisant de s'en tenir à l'appui unanime des partis politiques œuvrant sur la scène provinciale. Non seulement il faut un leadership politique qui ne soit pas compromis avec les adversaires, il faut un appui populaire solide et indéfectible. Seul le

peuple mobilisé peut faire réellement bouger les choses. En démocratie, le pouvoir appartient d'abord et avant tout aux citoyens.

Par ailleurs, est-il vraiment nécessaire d'ajouter que le combat contre l'étranglement fiscal et la marginalisation de l'État québécois ne va pas à contre-sens du projet de libérer complètement le Québec du carcan du fédéralisme canadien avec la souveraineté? En effet, l'idée du pays québécois est portée par deux grandes catégories de motivations: celles liées aux insatisfactions vécues à cause du fonctionnement du Canada fédéral, hier autant qu'aujourd'hui, et celles liées au désir profond d'assumer nous-mêmes la direction de notre destinée collective. En somme, en faisant porter une partie importante de ses efforts pour combattre le déséquilibre fiscal qui afflige les Québécois, le gouvernement Landry fait aussi œuvre de promotion de son grand projet politique. Il n'abandonne donc pas la proie pour l'ombre.

Un dernier mot à propos de la promotion de la souveraineté. Certains, comme l'ancien premier ministre Parizeau, pensent que les membres du gouvernement Landry n'en font pas assez. Ils oublient toutefois — tout comme les chroniqueurs — de tenir compte du fait brutal suivant: les médias ne relaient pas la plupart des propos publics des ténors du gouvernement en faveur de la souveraineté. Le résultat: une impression répandue de désintérêt des dirigeants souverainistes eux-mêmes par rapport à leur idéal. Cela, sans compter que le *star system* de notre monde de politique-spectacle fait en sorte que les propos de Jacques Parizeau trouvent toujours plus d'écho dans les médias que ceux de n'importe quel ministre ou député en exercice.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Dominique Remy, Josée Boileau, Eric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornuier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufour (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylsaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Gérard, Anouk Hurbutt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (gestionnaire et à la sollicitation), Michèle L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleurs), Ghislaine Laflèche, Claudette Bellevue (adjointe-administrative), Danielle Laperrrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MÉDICAMENTS

Neuf gros joueurs ont enregistré un bénéfice net de 190 milliards \$US

SUITE DE LA PAGE 1

fesseur Léo-Paul Lauzon.

Lui et son collègue Marc Hasbani ont procédé à une analyse factuelle des états financiers de neuf multinationales du domaine pharmaceutique de 1991 à 2000. Au cours de cette période, les chercheurs ont relevé un taux de rendement, après impôts sur le capital investi, de 40,9 % (dont 45,3 % en 2000). À titre comparatif, en 2000, les banques ont affiché un taux de rendement de 16,7 %, les compagnies de produits chimiques, 15,9 %, et les entreprises de télécommunications, 10,9 %.

«Nous croyons que pour tout investisseur, réaliser un taux de rendement après impôts de 12 %, de 15 % ou même de 18 % sur le capital investi, alors que le taux d'inflation est inférieur à 3 %, est amplement satisfaisant et suffisant», écrivent les chercheurs. Ils ajoutent qu'avec un rendement de 12 %, une entreprise double son capital en six ans. «Des taux de rendement de plus de 40 % pour un bien essentiel sont aberrants», soutient Léo-Paul Lauzon. Ils ne fabriquent pas du poil de chameau synthétique ou des capotes, ils fabriquent des médicaments.»

L'étude souligne que les importantes fusions des dernières années dans le domaine ont contribué à la formation d'un oligopole puissant qui n'a plus à se préoccuper de la concurrence. «L'industrie pharmaceutique est engagée dans une course aveugle aux profits démesurés. Une baisse du prix de vente des médicaments ne nuirait en rien à la santé financière de ces entreprises et améliorerait grandement la santé de la population en général.»

Depuis dix ans, ces neuf gros joueurs ont enregistré un bénéfice net de 190 milliards \$US. Elles ont également versé 146 milliards de dollars à leurs actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions.

Pendant ce temps, ces multinationales ont dépensé 316 milliards en frais de marketing et d'administration et investi 113 milliards dans la recherche et le développement. «C'est quelque chose de dépenser trois fois plus en marketing qu'en recherche», indique M. Lauzon. On ne le mentionne pas dans notre étude, mais au Québec, 55 % de la recherche pharmaceutique est directement financée par l'État.»

Pour endiguer ce «problème», les chercheurs ont dressé 13 recommandations, dont le contrôle des prix des médicaments brevetés par le gouvernement arrive en tête de liste. Ils croient aussi qu'on devrait interdire de nouvelles fusions ou acquisitions dans le domaine pharmaceutique, ramener la protection des brevets de 20 à 10 ans et resserrer les politiques fiscales pour ne plus que les géants de l'industrie profitent d'abris fiscaux et de subventions directes ou indirectes.

«Bien modestement, je veux au moins faire comprendre au petit monde qu'ils sont en train de se faire avoir», souligne Léo-Paul Lauzon. Les politiciens connaissent le problème. Pauline Marois le sait. Joseph Facal le sait. Quand j'enseigne à mes étudiants l'a b c du management, je leur dis qu'il faut d'abord identifier le problème. Ensuite, il faut aller à sa racine. [...] Il faut faire quelque chose. Sur le plan purement économique, c'est inefficace de payer aussi cher pour les médicaments. C'est une très mauvaise utilisation des ressources publiques.»

Sautant sur l'occasion, les entreprises qui fabriquent des médicaments génériques ont salué l'étude de MM. Lauzon et Hasbani tout en rappelant qu'elles tiennent le même discours depuis des années. «Le temps est venu de réviser les règlements et de penser aux finances des contribuables avant celles des multinationales», croit Jim Keon, président de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques (ACFPF).

De son côté, les Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (CRPC) veulent «prendre le temps de regarder l'étude» avant de commenter.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

Une Palestinienne a été tuée et cinq personnes blessées, apparemment lorsque des obus ont touché deux appartements dans le centre de Naplouse, lors de l'incursion d'hier soir. L'armée israélienne n'a fait aucun commentaire. Selon des témoins, les forces israéliennes, soutenues par des hélicoptères, ont encerclé les quatre camps de réfugiés installés près de Naplouse avant que des coups de feu ne soient échangés.

Une trentaine de chars ont pénétré dans Djénine avant l'aube, appuyés par des hélicoptères. Des échanges de tirs ont éclaté entre les militaires israéliens et plusieurs centaines d'hommes en armes à l'intérieur du camp. Selon un bilan palestinien, une infirmière de 27 ans, un adolescent de 13 ans et trois miliciens ont été tués au cours de ces combats.

Tsahal considère Djénine comme une base arrière des auteurs d'attentats en Israël. Cette ville du nord de la Cisjordanie est un bastion des Brigades des Martyrs d'al-Aqsa, mouvement se réclamant du Fatah d'Arafat. Deux kamikazes auteurs d'attentats-suicides la semaine dernière en étaient originaires.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a convoqué son cabinet pour qu'il approuve la phase suivante de l'opération lancée il y a près d'une semaine pour «détruire les fondations» du terrorisme.

Hier soir, seules deux villes de Cisjordanie, Hébron et Jericho, étaient encore sous contrôle palestinien. À Ramallah, Qalqilya, Djénine, Tulkarem et Bethléem, des chars israéliens patrouillaient, appliquant un couvre-feu très strict qui confinait des centaines de milliers de Palestiniens à leur domicile.

À Bethléem, occupée depuis mardi, quelque 120 Palestiniens armés étaient toujours réfugiés hier dans l'église de la Nativité. La basilique reste cernée par les forces israéliennes, a précisé Marc Innao, un correspondant de la télévision italienne bloqué dans l'édifice avec cinq confrères. D'autres témoins, une dizaine de ces Palestiniens sont blessés, dont certains grièvement. Selon le gouverneur de Bethléem, Israël a refusé que des vivres et médicaments soient apportés aux quelque 200 occupants de l'église, qui comptent des religieux et civils palestiniens qui s'y sont réfugiés pour échapper aux affrontements.

À Ramallah, où plus de 800 Palestiniens ont été arrêtés jusqu'à présent par Tsahal, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat est toujours cerné dans son bureau, au milieu des ruines de son quartier général. Dans un communiqué diffusé par l'agence officielle Wafa, l'Autorité palestinienne a exhorté «notre peuple à serrer les rangs dans une lutte de longue haleine contre cette occupation et à mobiliser toutes ses ressources [...] pour faire face à cette guerre injuste et criminelle». L'Autorité palestinienne a égale-

ment accusé les États-Unis de soutenir Israël et les a exhortés à faire pression sur l'État hébreu pour qu'il cesse son offensive. Les chefs de la diplomatie européenne examinaient hier soir à Luxembourg une proposition française d'envoyer le premier ministre espagnol José Maria Aznar, qui exerce la présidence tournante de l'UE, et Javier Solana, le haut représentant de l'UE pour la politique extérieure, rencontrer Ariel Sharon et Yasser Arafat.

Le président de la Commission européenne Romano Prodi a invité Washington à prendre acte de l'échec de leur médiation au Proche-Orient, en laissant l'UE et d'autres pays comme la Russie ou les nations arabes modérées œuvrer à la conclusion d'un cessez-le-feu et à la reprise des négociations israélo-palestiniennes.

Les États-Unis n'ont pas commenté dans l'immédiat ces propos. Washington a réaffirmé hier son soutien à Israël au nom du droit à l'autodéfense.

Avant même la réunion de Luxembourg, le président de la Commission européenne Romano Prodi a souhaité la réunion d'une conférence internationale, mais Israël a immédiatement rejeté cette proposition. Les Palestiniens l'ont par contre accueillie favorablement.

Le Vatican, directement concerné par des opérations militaires qui menacent des lieux saints chrétiens, notamment la ville de Bethléem, a convoqué les ambassadeurs auprès du Saint-Siège d'Israël et des États-Unis, ainsi que le représentant de la Ligue arabe.

CART@GÈNE

SUITE DE LA PAGE 1

raient permis d'accélérer le développement de nouveaux traitements mais aussi d'améliorer la prévention et de mieux affecter les ressources en soins de santé sur le territoire.

Le Dr Claude Laberge, directeur du Réseau de médecine génétique appliquée et l'un des principaux initiateurs du projet, regrette que Génomique Canada n'ait pas reconnu dans Cart@gène «le projet original qui aurait pléché le Québec et le Canada en tête du peloton dans la recherche en génétique. En soulignant l'importance d'un tel projet pour la santé publique, nous étions en avance de un à deux ans dans ce secteur de recherche», a-t-il déclaré.

Profondément déçu, le Dr Laberge ne voit aucune autre avenue de financement pour l'instant. «Les Instituts de recherche en santé du Canada n'ont pas les moyens de soutenir un tel projet», affirme-t-il tout en ne cachant pas sa frustration de voir d'autres projets similaires prendre leur envol ailleurs dans le monde. Outre l'Estonie et l'Islande, qui a mis sur pied un projet à plus petite échelle lié à l'entreprise privée, la Grande-Bretagne et la Suède amorcent à leur tour des projets comparables.

L'originalité de l'approche novatrice du projet Cart@gène en a inspiré plusieurs. Certains pays auraient carrément calqué leur projet sur celui de Cart@gène, dont toute la structure est décrite sur Internet — et donc accessible à tous — pour les besoins du débat de société que les promoteurs du projet voulaient susciter en misant sur la transparence et l'ouverture.

Un projet de génétique des populations semblable à Cart@gène figure même parmi les objectifs prioritaires de recherche du National Institute of Health (NIH), l'organisme subventionnaire de recherche en santé le plus important aux États-Unis, qui révélait la semaine dernière les grandes orientations qu'il prévoit donner à la recherche en génomique sur son territoire au cours des dix prochaines années.

«Cart@gène constituait un projet public à la fine pointe de la génétique des populations et se démarquait autant au Canada que sur la scène internationale», a souligné, visiblement déçu, le Dr Thomas Hudson, directeur du Centre de génomique de Montréal. «Les chercheurs étaient fin prêts à démarrer le projet, il ne manquait que le financement. De plus, nous avions pourtant apporté les correctifs proposés par Génomique Canada. Nous avions accré la taille de l'échantillon de population, tel que recommandé.»

Les participants au projet Cart@gène n'arrivent tout simplement pas à expliquer ce refus. Interrogés sur les raisons possibles de cette décision, Marc Lepage, de Génomique Canada, et Paul L'Archevêque, de Génomique Québec, sont demeurés muets. Ils ont toutefois affirmé que les chercheurs

trouveront réponse à leur déception dans les rapports d'évaluation de leur projet, qui leur seront remis la semaine prochaine.

L'évaluation des projets a été confiée à plus de 150 spécialistes de la génomique provenant des États-Unis, du Japon, de l'Europe et de l'Australie. Aucun Canadien ne faisait partie du comité de sélection «afin d'éviter tout conflit d'intérêts», a précisé Marc Lepage.

Selon Thomas Hudson, le fait que Cart@gène soit un projet de longue haleine a peut-être influencé la décision. «Les trois premières années auraient consisté à monter la banque d'ADN. Donc, les résultats de recherche ne seraient survenus que plus tard, au cours des sept années suivantes», prévient-il. «Or les objectifs scientifiques et économiques poursuivis par Génomique Canada sont à plus court terme.»

Dans la foulée, Claude Laberge rappelle que Génomique Canada et Génomique Québec ne sont pas des organismes subventionnaires. «Ce sont des organisations sans but lucratif qui financent des projets susceptibles d'améliorer le développement économique du pays, dit-il. Elles espèrent récupérer leurs investissements sous forme de retombées économiques, de la biais des brevets déposés, du développement de traitements et de la création d'emplois.»

«L'ampleur du financement réclamé pour Cart@gène — 38 millions de dollars — a pu être un facteur dissuasif», avance Bartha Maria Knoppers, juriste à l'Université de Montréal et participante au projet Cart@gène. Marc Lepage, de Génomique Canada, répond que la question financière n'a absolument pas joué dans la décision. A preuve, Génomique Canada a accordé 26 millions à l'Université de la Saskatchewan pour un projet de recherche en agriculture.

Néanmoins, dix projets de recherche fort intéressants ont récolté une part de la moisson des subventions distribuées par Génomique Canada. Parmi ceux-ci figurent pour la première fois cette année des recherches en foresterie et liées à l'environnement.

Génomique Canada et Génomique Québec ont également favorisé quatre projets qui seront menés en partenariat avec trois entreprises privées (Xenon Genetics Research Inc., Signal Gene et Elitra Canada). D'autres projets s'effectueront en collaboration avec des institutions prestigieuses, comme l'Institut Karolinska de Suède, l'université de Stockholm, le NIH et le Wellcome Trust Sanger Institute de Grande-Bretagne.

La contribution de Génomique Canada à ces projets s'élève à 46 millions. Génomique Québec, qui doit assurer l'autre moitié du financement (les 46 autres millions), compte principalement sur le soutien du gouvernement du Québec ainsi que sur la participation des entreprises privées (pour 15 à 20 millions).

WOODSTOCK

SUITE DE LA PAGE 1

drogue. Rien sur Jean-Paul II, qui aurait pu être présenté comme «ton chum», tant qu'à y être. Rien sur l'Église, «full hot», comme tous les jeunes le savent. Aucun élément du credo, pourtant si facile à raper...

La pub minimalo ado a été commandée par trois diocèses du Québec, et compris celui de Montréal, dirigé par le cardinal Turcotte. Elle sera présentée dans les quelque 114 salles des dix complexes de l'entreprise familiale Guzzo, qui les diffusera gratuitement, par conviction catholique.

«Je ne peux pas apprécier ce travail comme un jeune de 20 ans», a confié après le visionnement M^{re} Jacques Berthelet, évêque de Saint-Jean-Longueuil et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada. «Mais je crois qu'avec les regards, la marche, l'idée essentielle, celle du pèlerinage, est là.» Hier, pendant la conférence de presse, à laquelle participaient trois évêques québécois, il n'a jamais non plus été question, sauf erreur, du bon Dieu.

Les Journées mondiales de la jeunesse (JM) sont parfois présentées comme le Woodstock du catholicisme. La 17^e mouture devrait rassembler environ 600 000 jeunes et jeunes adultes de 16 à 35 ans, à Toronto, du 18 au 28 juillet. Le programme prévoit des conférences spirituelles, des séances de catéchèse, des célébrations liturgiques. Le pape Jean-Paul II a placé ce pèlerinage sous le thème: «Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde.»

Les participants arriveront des quatre coins et des mille recoins de la planète. Un peu avant Pâques, le comité d'organisation, à Rome, avait déjà comptabilisé près de 130 000 inscriptions en provenance de 139 pays. Pour un jeune Européen, le coût du voyage s'élève à environ 1200 euros, en partie couvert par le diocèse ou la paroisse.

La première partie du séjour des jeunes se déroulera dans chaque province canadienne entre le 18 et le 22 juillet. Au Québec, pas moins de 100 000 participants passeront de quatre à six jours dans une vingtaine de diocèses. Cet accueil exige une organisation décrite comme «colossale» par les responsables. La campagne cinématographique comme le site Internet des Journées mondiales invitent d'ailleurs des familles intéressées par l'accueil d'un pèlerin à se manifester.

Les JM, organisées tous les deux ans dans un pays différent depuis 1987 à l'initiative du pape Jean-Paul II, sont pour l'Église catholique une occasion de forte visibilité liée à une image de jeunesse et d'universalité. Les JM de Rome, à l'été 2000, avaient rassemblé deux millions de personnes, et celles de Paris, en 1997, plus de un million. La plus forte affluence s'est produite à Manille, en 1995, avec 4,5 millions de personnes.

On peut prophétiser l'événement touristique de l'année. Québec, par l'entremise du ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, a d'ailleurs décidé de fournir 4,2 millions de dollars en subvention au Secrétaire de l'Assemblée des évêques du Québec. M^{re} Berthelet rencontre au-

jourd'hui même le vice-premier ministre John Manley pour demander une contribution financière d'Ontario. «En un sens, c'est un festival de la jeunesse, avec une dimension sociale et acuménique», explique M^{re} Berthelet quand on l'interroge sur cette faveur accordée par l'État à une religion.

Malgré son état de santé, il est toujours prévu que le pape participe aux célébrations à partir du 25 juillet. Ce rendez-vous est jugé très important, compte tenu de la crise que traverse l'Église catholique en Amérique du Nord, spécialement aux États-Unis avec l'affaire des prêtres pédophiles. Le dimanche des Rameaux, le pape a répété, en plusieurs langues: «Nous irons à Toronto, si Dieu le veut.»

«Ce pape est étrange et complexe», commente Jean-Guy Vaillancourt, professeur de sociologie à l'Université de Montréal et spécialiste des mouvements religieux. «Il adopte des positions conservatrices sur certains aspects et il est plutôt libéral, voire à gauche, par rapport à certains autres dossiers. C'est aussi un très grand pèlerin. Il a parcouru la planète. La jeunesse est fascinée par cet homme. Elle aime aussi les grandes rencontres, les fêtes, les pèlerinages. Les Journées mondiales de la jeunesse s'inscrivent dans de nouveaux rapports de nos sociétés à la religion, des rapports basés sur d'autres formes de rites et de partage, des manières nouvelles de négocier avec les croyances et les questions éthiques, des rapports moins tendus aussi, plus positifs.»

Full cool, quoi...

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI:** Entrée + médaillon de caribou, sauce au miel et au porto + dessert • 19\$

► **CE SOIR:** 5 à 7 au son du Trio Jazz Gutenberg

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com